

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA SUPERVISE À IN GUEZZAM L'EXÉCUTION D'UN EXERCICE TACTIQUE AVEC MUNITIONS RÉELLES

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mercredi, au niveau du Secteur opérationnel d'In Guezzam, au deuxième jour de sa visite en 6ème Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles "Issar 2026", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN)



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 20 Chawwal - 9 Avril 2026 - N° 1280 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LIBAN

112 MARTYRS ET PLUS DE 800 BLESSÉS MERCREDI DANS DE NOUVELLES FRAPPES SIONISTES



Au moins 112 personnes sont tombées en martyrs et 837 ont été blessées par les frappes aériennes sionistes menées mercredi à travers le Liban, selon un bilan provisoire du ministère de la Santé. "Le centre des opérations d'urgence sanitaire du ministère de la santé publique a indiqué que les frappes de l'ennemi sioniste sur de nombreuses régions libanaises, jusqu'à la capitale Beyrouth, ont fait 112 martyrs et 837 blessés", a annoncé le ministère de la Santé libanais.

P.7

COMMUNICATION ENTRE LES INSTITUTIONS DE L'ETAT

LA PRÉSIDENTE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE REÇOIT UNE DÉLÉGATION D'OFFICIERS STAGIAIRES DES ÉCOLES SUPÉRIEURES DU MDN

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a reçu, mercredi à Alger, une délégation d'officiers stagiaires des écoles supérieures du ministère de la Défense nationale (MDN), et ce, dans le cadre des démarches visant à renforcer la communication entre les institutions de l'Etat et à diffuser la culture constitutionnelle, indique un communiqué de cette institution.

P.2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE DOSSIERS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS



P.3

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs aux secteurs de la Santé, des Affaires religieuses, des télécommunications, ainsi que d'un projet de décret exécutif sur les infractions relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

SIGNATURE D'UN ACCORD PERMETTANT AUX NAVIRES ALGÉRIENS DE PÊCHER EN MAURITANIE

Un accord a été signé à Alger, permettant aux navires algériens d'accéder aux ressources halieutiques des zones de pêche mauritaniennes et d'obtenir des autorisations de pêche et d'exploitation, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

P.4

RENCONTRE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

DIALOGUE AVEC LES ACTEURS DU TRANSPORT SANITAIRE ET DU MANAGEMENT HOSPITALIER

Un communiqué du ministère de la Santé a annoncé hier mercredi que son ministre, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a rencontré des membres de l'Union nationale des entreprises de transport sanitaire et de l'Association algérienne du management et de l'administration de la santé (AAMHA), pour discuter de diverses préoccupations professionnelles.

Par Ali Boudefel

Mardi, au siège du ministère, le chef de la délégation de l'Union nationale des entreprises de transport sanitaire (affiliée à l'UGTA), M. Hamoud Abdelfattah, a présenté un exposé au ministre. Celui-ci portait sur des inquiétudes professionnelles et des propositions pour « améliorer et élargir les activités de l'Union et renforcer sa place comme élément complémentaire dans le système de santé », notamment par l'actualisation du cahier des charges afin d'assurer une meilleure organisation et d'élever la qualité des soins aux patients.

Les échanges ont aussi abordé le renforcement de la prise en charge médicale à domicile, qualifiée de « choix stratégique », visant à rapprocher les soins des citoyens hors des hôpitaux, ainsi que la formation et la participation aux rencontres scientifiques pour suivre les évolutions récentes.

Le ministre a insisté sur la « valorisation des compétences nationales, notamment des diplômés des écoles paramédicales privées », par leur in-



tégration progressive dans les soins à domicile, contribuant à « renforcer les ressources humaines et à encadrer cette activité vitale selon des normes garantissant l'amélioration de la qualité des services sanitaires ».

Il a également salué le rôle de l'Union et sa « vision ambitieuse pour le développement de ce secteur vital au service du patient et pour l'amélioration de la qualité des services de santé à l'échelle nationale ».

À l'issue de la rencontre, les deux

parties ont convenu d'un dialogue régulier et d'un examen conjoint des propositions dans une approche participative visant à développer le système de santé national et ses services.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement du dialogue institutionnel, le ministre a reçu une délégation de l'AAMHA conduite par M. Redouane Kihoul, qui a présenté un exposé sur les moyens de valoriser le rôle des administrateurs de santé et de pro-

mouvoir le management hospitalier.

Le ministre a alors salué le « rôle central » de ces administrateurs dans la gouvernance des établissements et l'amélioration de la performance publique, affirmant que « la modernisation du système de santé ne se limite pas au médical, mais englobe le développement des méthodes de gestion et le renforcement des compétences humaines, avec la numérisation au cœur des priorités de la réforme ».

Il s'est engagé à examiner ces revendications dans le cadre des lois et règlements en vigueur, afin de garantir « un équilibre entre l'amélioration des conditions professionnelles et l'efficacité du service public de santé ».

Les principales demandes de l'Association portaient sur « la révision des statuts particuliers, la régularisation administrative, la création de grades supérieurs et la mise en place d'un système incitatif pour améliorer la performance et le rendement de la gestion au sein des établissements de santé ».

A.B

COMMUNICATION ENTRE LES INSTITUTIONS DE L'ETAT

LA PRÉSIDENTE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE REÇOIT UNE DÉLÉGATION D'OFFICIERS STAGIAIRES DES ÉCOLES SUPÉRIEURES DU MDN

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a reçu, mercredi à Alger, une délégation d'officiers stagiaires des écoles supérieures du ministère de la Défense nationale (MDN), et ce, dans le cadre des démarches visant à renforcer la communication entre les institutions de l'Etat et à diffuser la culture constitutionnelle, indique un communiqué de cette institution.

A cette occasion, une séance-débat interactive a eu lieu avec les officiers, encadrée par des membres de la Cour constitutionnelle, qui ont apporté des explications exhaustives sur les compétences

et les prérogatives de la Cour constitutionnelle, ainsi que sur les missions essentielles qu'elle assume pour garantir la suprématie de la Constitution et la protection des droits et libertés.

Cet espace de dialogue a été une occasion pour les officiers stagiaires de participer à un débat ouvert, ayant contribué efficacement à l'enrichissement et à l'approfondissement de leurs connaissances sur la nature du travail important de la Cour constitutionnelle au sein de l'édifice institutionnel de la République.

Intervenant à la clôture de cette séance, Mme

INDUSTRIE AUTOMOBILE

EXTENSION AMBITIEUSE DE L'USINE STELLANTIS DE TIFRAOUI

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet global visant à répondre aux besoins du marché national et à placer le site de Tifraoui parmi les plus importants centres de fabrication du groupe en Afrique et au Moyen-Orient.

Par Malika Azeb

Ce projet permettra d'augmenter le volume de production à 135 000 véhicules par an d'ici 2028, ce qui reflète la volonté du groupe de faire de l'Algérie un centre régional majeur.

Selon un communiqué du groupe, cette opération comprend l'extension des lignes de soudage des châssis de voitures et des opérations d'assemblage, ainsi que la création d'une nouvelle unité de peinture accompagnant la croissance de l'usine en vue de satisfaire les besoins

du marché algérien.

Le groupe Stellantis indique : « Ce projet s'intègre dans la stratégie industrielle de Stellantis en Algérie et confirme la volonté du groupe de faire du pays un hub régional majeur. »

Le communiqué ajoute que ce nouveau projet permettra la création de plus de 1 000 emplois directs et indirects, favorisera le développement de l'intégration locale grâce à une augmentation des volumes, et offrira également de nouvelles opportunités aux fournisseurs et partenaires industriels algériens.

Le directeur des opérations du groupe Stellantis pour la région Moyen-Orient et Afrique, Samir Cherfan, a précisé dans un communiqué : « L'évolution continue de l'usine de Tifraoui reflète notre ambition de construire une industrie automobile moderne et compétitive en Algérie. »

Ajoutant : « Les réalisations importantes que le projet a accomplies en seulement deux ans, depuis le lancement des opérations d'assemblage jusqu'à la mise en service des ateliers de peinture et de soudure. »

Il a également indiqué : « Cette extension nous

Aslaoui a salué la pertinence des informations échangées lors de cette rencontre qui a notamment traité de l'histoire constitutionnelle de l'Algérie.

Au terme de la visite, la délégation a pu s'enquérir des différentes structures et espaces de la Cour constitutionnelle, notamment la salle des audiences, la salle des délibérations, la bibliothèque ainsi que l'espace muséal, ce qui leur a permis de prendre connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des méthodes de travail de la Cour.

RA

permet de progresser vers notre objectif de faire de l'Algérie une base industrielle solide et d'accélérer la croissance de l'environnement industriel local du secteur automobile. »

Par ailleurs, le groupe a affirmé que, depuis son inauguration en décembre 2023, l'usine de Tifraoui a connu une évolution remarquable en un temps record, ce qui a permis à l'unité de porter sa production de 17 000 véhicules en 2024 à 53 000 en 2025.

Les nouvelles lignes de ferrage et de peinture, opérationnelles depuis septembre 2025, permettent le lancement imminent en CKD de la grande Panda en Algérie, et la signature d'un accord de partenariat avec une entreprise algérienne pour la fabrication de pièces d'emboutissage a complété la chaîne de valeur et renforcé l'écosystème industriel.

Le communiqué du groupe rappelle que l'objectif tracé par Stellantis est de 90 000 véhicules au cours de l'année 2026, avant de passer à 135 000 à l'horizon 2028.

M.A

UN COMMUNIQUÉ EN A FAIT L'ANNONCE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET FIN AUX FONCTIONS DU MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, et chargé le Secrétaire général du ministère, M. Omar Bougueroua, de la gestion provisoire du secteur, indique mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, et chargé le

Secrétaire général du ministère, M. Omar Bougueroua, d'assurer, à titre provisoire, la gestion du secteur", lit-on dans le communiqué.

RA



DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LIAMINE ZEROUAL

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES DE SON HOMOLOGUE TURC...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de condoléances de son frère, le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual.

Dans son message, le président turc a exprimé "ses sincères condoléances et sa profonde sympathie à la famille du défunt et au peuple algérien", saluant "la place exceptionnelle du défunt dans l'histoire de l'Algérie et dans le cœur de son peuple".

"Le défunt a défendu son pays avec loyauté durant son mandat présidentiel, mais aussi à travers les différentes responsabilités qu'il a eu à assumer", a-t-il ajouté.

... DE SON HOMOLOGUE TCHADIEN...

Le président de la République du Tchad, chef de l'Etat, le Maréchal Mahamat Idriss Déby, a adressé un message de condoléances à son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual.

Dans son message, le président du Tchad, pays frère, a exprimé sa "profonde affliction suite à la perte d'un grand dirigeant, non seulement pour les Algériens, mais aussi dans la mémoire du peuple tchadien", soulignant que "le Tchad perd un grand ami, qui l'a aidé et soutenu dans les moments difficiles qu'il a

traversés dans la défense de son intégrité territoriale". Le président tchadien a également "réitéré ses condoléances fraternelles au président de la République suite à la perte d'un fidèle allié".

... DU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRÉSIDENTIEL LIBYEN...

Le président du Conseil présidentiel libyen, M. Younes El-Menfi, a présenté ses condoléances à son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual.

Le président du Conseil présidentiel libyen a exprimé, en son nom et au nom du peuple libyen, ses sincères condoléances et sa profonde compassion, suite

au décès du moudjahid Liamine Zeoual. Le défunt a "servi son pays avec dévouement et loyauté, contribuant à la consolidation de sa stabilité et de son unité et au renforcement de sa place aux niveaux régional et international", a-t-il souligné, renouvelant ses condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple algériens, en cette douloureuse épreuve.

... DE SON HOMOLOGUE NIGÉRIEN...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de condoléances de son frère, le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual.

Dans son message, le président de la République du Niger a exprimé "sa

profonde affliction en cette douloureuse épreuve" et présenté, en son nom et au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, "ses sincères condoléances au peuple algérien et à la famille du défunt", priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de prêter aux siens et au peuple algérien patience et réconfort.

... DE SON HOMOLOGUE TUNISIEN...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de condoléances de son frère, le président de la République tunisienne, pays frère, M. Kais Saïed, dans lequel il a exprimé, en son nom et au nom du Gouvernement et du peuple tunisiens, sa profonde affliction suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual.

Le président tunisien a qualifié le défunt de "l'une des personnalités na-

tionales dont le nom restera gravé en lettres d'or dans l'histoire", ajoutant que "sa mémoire, comme celle de tous ceux qui ont emprunté la voie de la liberté et de la loyauté à la patrie, demeurera une source d'inspiration pour les générations futures en termes de sacrifice et de dévouement pour préserver la liberté de l'Algérie, l'immunité de son Etat et la dignité de son peuple".

...ET DU PRÉSIDENT SAHRAOUI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de condoléances de son frère, le président de la République arabe sahraoui démocratique, M. Brahim Ghali, suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual.

"Avec sa disparition, l'Algérie perd l'un de ses grands hommes et l'un de ses illustres symboles, dont la loyauté, le patriotisme et le dévouement au service de la patrie ont laissé une empreinte indélébile", a écrit le président sahraoui dans son mes-

sage. Après avoir présenté, en son nom et au nom du peuple sahraoui, ses sincères condoléances au président de la République et, à travers lui, au Gouvernement et au peuple algériens, ainsi qu'à la famille du défunt, le Président Ghali a affirmé que "le peuple sahraoui n'oubliera pas les positions du défunt Liamine Zeroual en faveur de sa juste lutte, incarnant le soutien constant de l'Algérie aux causes justes dans le monde et au droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance".

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE DOSSIERS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs aux secteurs de la Santé, des Affaires religieuses, des télécommunications, ainsi que d'un projet de décret exécutif sur les infractions relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 8 avril 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après: Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de motivation à l'identification et/ou à l'arrestation des auteurs des infractions relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes et/ou à l'infraction. Ce texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue 2025-2029 approuvée par le Conseil des ministres qui s'est tenu le 20 avril 2025.

Ce projet de texte vise notamment à consolider les mécanismes de prévention, de dissuasion et de répression de l'usage et du trafic illicites des stupéfiants, en associant les différentes franges de la société dans une démarche inclusive, à travers l'octroi d'intéressements pécuniaires et autres, aux citoyens qui fournissent des informations permettant l'arrestation des auteurs de ces infractions.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, le Gouvernement a examiné

un projet de décret exécutif fixant les spécifications techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine et leur encadrement. Fondé sur les directives du programme commun de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la santé, ce projet de texte vise à combler le vide juridique en matière de sécurité et d'innocuité des compléments alimentaires, pour éviter les conséquences néfastes pour la santé des citoyens. A ce titre, cette nouvelle réglementation détermine les spécifications techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine et fixe la liste des vitamines et sels minéraux autorisés et leurs doses maximales.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur l'enseignement coranique, qui constitue dans notre pays un patrimoine culturel profondément enraciné, ayant contribué à renforcer le référent religieux national à travers les générations. Les institutions religieuses et les structures d'enseignement coranique jouent un rôle central dans l'apprentissage du Coran et de ses sciences, avec plus de 1.250.000 adhérents, encadrés par près de 40.000 encadreurs. Face à l'essor de l'enseignement coranique et afin de s'adapter à la transformation numérique, il est devenu indispensable d'organiser et de réguler cette activité, notamment en la soumettant à un cahier des charges et en apportant un accompagnement aux acteurs concernés, en vue de préserver le référent religieux national, de renforcer la cohésion sociale, de consolider

les valeurs de la modération et de connecter les jeunes générations à leur patrimoine algérien authentique.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le processus de désactivation des réseaux de télécommunications G2 et G3 en Algérie ainsi que l'organisation et la sécurisation de l'acquisition des téléphones mobiles pour le marché national.

Depuis l'avènement et le déploiement des réseaux 4G et 5G sur le marché national, l'extinction des technologies 2G et 3G est devenue une nécessité, motivée par des raisons technologiques et économiques, notamment afin de permettre la libération des ressources spectrales et le développement des réseaux plus avancés de la 4G et la 5G, d'une part et la réduction des coûts de l'entretien et de la maintenance des équipements et supports des réseaux 2G et 3G, d'autre part.

A ce titre, un plan d'action a été proposé pour la mise en œuvre progressive de la migration vers les nouveaux réseaux et l'extinction définitive des réseaux 2G et 3G à l'horizon 2029. Dans le même cadre, il est impératif d'accompagner ce développement technologique par la mise à niveau de la réglementation en vigueur, afin de garantir la disponibilité des téléphones mobiles, tout en faisant face aux risques liés à la cybercriminalité et au fonctionnement des réseaux nationaux de télécommunications".

VISITE DE M. MOHAMED ARKAB À L'USINE DE DESSALEMENT DE KOUDIET DRAOUCHE

REMISE EN SERVICE À PLEINE CAPACITÉ

Le ministre d'Etat, en charge des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, s'est rendu en visite de travail et d'inspection à l'unité de dessalement d'eau de mer de « Koudiet Draouche », située dans la wilaya d'El Tarf, selon un communiqué émanant de son département ministériel.

Par Youcef Hamidi

Au cours de ce déplacement, le ministre a examiné la situation globale de l'installation, en particulier après l'achèvement des opérations de maintenance préventive programmées et sa remise en exploitation à pleine capacité, évaluée à 300.000 m³ par jour, dans des conditions normales assurant la continuité de l'alimentation en eau potable au bénéfice des wilayas d'El Tarf et d'Annaba, précise la même source.

Il s'est également informé du déroulement des interventions techniques menées à la suite de la détection d'un incident technique survenu lors de la phase de redémarrage, lequel a été rapidement pris en charge par des équipes spécialisées, conformément aux procédures et normes en vigueur, tout en veillant à garantir la sécurité de l'installation et la poursuite de son activité.

La Société algérienne de dessalement d'eau de mer a indiqué que cet incident s'inscrit parmi les aléas techniques susceptibles d'apparaître lors d'une remise en service après une maintenance générale, ajoutant que



son traitement a nécessité une prolongation de l'arrêt de cinq jours afin d'effectuer les contrôles, essais et réglages indispensables des différents systèmes, dans le but d'assurer un retour à des performances optimales et à une fiabilité accrue, ajoute le communiqué.

L'entreprise a en outre souligné que les équipes techniques et d'ingé-

nierie sont restées mobilisées en continu, 24 heures sur 24, dans le cadre d'un plan d'action rigoureux comprenant des interventions correctives et une vérification complète de l'état des équipements, avec la mise en œuvre de toutes les précautions nécessaires pour prévenir d'éventuelles perturbations du fonctionnement de l'installation.

Dans ce cadre, M. Arkab a salué les efforts déployés par les cadres ainsi que les équipes techniques et d'ingénierie, mettant en avant leur professionnalisme et leur réactivité dans la gestion de cet incident et la reprise rapide des activités.

Il a, par ailleurs, insisté sur le rôle essentiel de la maintenance préventive pour garantir la disponibilité des infrastructures stratégiques et assurer la continuité du service public, notamment à l'approche des périodes de forte demande, appelant à maintenir un haut niveau de vigilance opérationnelle et à respecter strictement les normes de qualité et de fiabilité, afin de renforcer la confiance des citoyens et de consolider la sécurité hydrique à l'échelle nationale.

Cette visite a aussi été l'occasion d'inspecter les projets de raccordement en aval de la station de dessalement, le ministre s'étant enquis de l'état d'avancement des travaux du lot n° 04 relatif à la réalisation du raccordement à partir d'un réservoir d'une capacité de 50.000 m³, implanté dans la zone d'El Haouaichia, relevant de la commune de Lac des Oiseaux, conclut la même source.

Y.H

LIGNE MINIÈRE EST

DJELLAOUI ENTAME UNE VISITE D'INSPECTION DES DIFFÉRENTS TRONÇONS DU PROJET

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, effectuée, à partir de mercredi soir jusqu'à vendredi, une visite d'inspection du projet de la ligne minière Est Annaba-Tébessa, s'étendant sur une distance de 422 km, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation des différents tronçons, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du suivi sur le terrain des projets d'infrastructures de base, M. Djellaoui procédera à l'inspection des différents tronçons en cours de réalisation dans les wilayas de Tébéssa, Souk Ahras, Guelma, El Tarf

et Annaba. Le ministre consacrera une partie de cette visite de terrain, durant la nuit, à l'inspection des travaux de réalisation des tronçons de la ligne minière, notamment au niveau des différents chantiers actifs, ce qui reflète la volonté du secteur d'assurer un suivi rigoureux et continu des projets, ajoute la même source.

Dans la soirée de mercredi, M. Djellaoui inspectera les travaux au niveau des chantiers d'extension du port phosphatier d'Annaba, notamment la réalisation du quai minier inscrit dans le projet de phosphate intégré (PPI).

RE

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

SIGNATURE D'UN ACCORD PERMETTANT AUX NAVIRES ALGÉRIENS DE PÊCHER EN MAURITANIE

Un accord a été signé mardi à Alger, permettant aux navires algériens d'accéder aux ressources halieutiques des zones de pêche mauritaniennes et d'obtenir des autorisations de pêche et d'exploitation, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Cet accord, qui concerne le programme d'exécution du protocole de coopération dans les domaines de la pêche, de l'économie maritime et de l'aquaculture, et visant également à renforcer la coopération scientifique dans les domaines de la pêche, et de l'aqua-

culture, a été signé à l'occasion de la tenue de la 20^e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanaise de coopération, sous la supervision du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et du Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Dayi.

L'accord a été signé par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et le ministre mauritanien de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires, Mokhtar Ould Ahmed Bouceif.

RE

DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS DANS LE SUD

ACCORD ENTRE NAFTAL ET L'EDIV POUR L'ACQUISITION DE 400 ENSEMBLES ROUTIERS

La société Naftal a procédé, mercredi à Alger, à la signature d'un protocole d'accord avec l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que de deux contrats commerciaux avec deux filiales dudit établissement, portant sur l'acquisition de 400 ensembles routiers complets destinés au renforcement de l'approvisionnement des wilayas du Sud en produits pétroliers. La cérémonie de signature, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations des pouvoirs publics visant à consolider les capacités nationales en matière de distribution des produits pétroliers, a été présidée par le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, et le Directeur général de l'EDIV, le Général Mahfoud Hamel, indique un communiqué de Naftal. La cérémonie s'est déroulée au siège de la Direction générale de Naftal, en présence du Directeur exécutif de Sonatrach, Youcef Saci, représentant le PDG du groupe, du Directeur général de la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz (SAPPL-MB), Houari Oulhaci, et du Directeur général de l'Etablissement carrosseries industrielles, Abdelkader Bousbia.

Etaient également présents le Secrétaire général du Syndicat national de Naftal, Abdelhak Amrani, ainsi que plusieurs cadres dirigeants et représentants des partenaires industriels.

En vertu de ces deux contrats commerciaux, Naftal fera l'acquisition de 400 camions tracteurs de

type Actros Mercedes-Benz, ainsi que de 400 semi-remorques citernes pour le transport des hydrocarbures. Dans ce contexte, le contrat paraphé avec la SAPPL-MB prévoit l'acquisition de 400 camions tracteurs, dont 300 véhicules 6x4 et 100 véhicules 4x2. Quant au deuxième contrat signé avec l'Etablissement carrosseries industrielles de Tiaret, il porte sur l'acquisition de 400 semi-remorques citernes, dont 300 d'une capacité de 40 M3 et 100 d'une capacité de 30 M3.

Ce contrat permettra de renforcer les capacités de transport de Naftal de 15.000 M3 supplémentaires, garantissant ainsi l'acheminement des produits énergétiques vers les wilayas du Sud, tout en assurant la continuité et la régularité de l'approvisionnement dans les meilleures conditions, ainsi que l'amélioration de la capacité opérationnelle pour faire face à la hausse de la demande, notamment durant les périodes de pointe, selon le communiqué. La signature de ces accords reflète, ajoute la même source, "l'engagement de Naftal à poursuivre la modernisation et le renforcement de son parc logistique, ainsi qu'à consolider l'intégration avec les différents acteurs des secteurs énergétique et industriel, au service de l'économie nationale et du développement durable". M. Cherdoud a souligné, à cette occasion, que ce projet répond aux défis de terrain auxquels l'entreprise est confrontée, indiquant que le renforcement de la flotte de transport constitue un pilier essentiel pour garantir la continuité de l'approvisionnement et

améliorer la qualité du service public, notamment dans les wilayas du Sud. Le PDG a souligné que "les chiffres enregistrés l'été dernier traduisent le volume de la demande croissante, les wilayas de Bordj Badji-Mokhtar, Tamanrasset, Illizi et Tindouf et In Guezzam ayant connu une hausse record dans la consommation du carburant estimée à 36%, d'où l'impératif de renforcer les capacités logistiques pour assurer un approvisionnement régulier et fiable". Il s'est félicité de la qualité du partenariat entre Naftal et l'EDIV ainsi que ses filiales, saluant son expertise et son engagement à assurer des équipements conformes aux normes techniques mondiales, ce qui permet de renforcer la confiance mutuelle et de soutenir le développement de l'industrie nationale.

Qualifiant Naftal de partenaire stratégique, le général Hamel a salué la confiance placée en les capacités de l'industrie nationale. La signature du protocole d'accord et des deux contrats s'inscrit dans le cadre du renforcement de ce partenariat et du soutien du produit national, a-t-il ajouté.

Le projet permettra d'approvisionner Naftal en moyens de transport modernes, susceptibles d'améliorer la chaîne d'approvisionnement, notamment vers les wilayas du sud, en démontrant la qualité du produit local et ses capacités à satisfaire le marché selon les normes en vigueur, a-t-il ajouté, affirmant la poursuite du renforcement des perspectives de coopération à l'avenir.

RE

EL-BAYADH

UN COUP DE POUCE AUX COMPÉTENCES LOCALES

Des responsables de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) d'El Bayadh ont annoncé hier mercredi le lancement de sessions de formation destinées aux agents d'entretien et de nettoyage des collectivités locales.

Par Halim Dardar

Selon la même source, ces stages visent à consolider et à accroître les savoir-faire professionnels ainsi qu'à optimiser les rendements de ces employés.

Mustapha Affane, responsable par intérim de la DFEP, a expliqué à l'APS que, dans le cadre d'une convention récemment signée entre le secteur de la formation professionnelle et les diverses communes de la wilaya, le coup d'envoi a été donné hier pour les agents des communes d'El Bayadh et Stitene. Les formations ont lieu au centre de formation professionnelle et d'apprentissage « Guendouz

Benabdallah » dans le chef-lieu, en présence des autorités locales des deux communes, de cadres du secteur, ainsi que des formateurs et stagiaires.

La même source a précisé que ces sessions, inscrites dans cette convention, couvriront l'ensemble des agents d'entretien et de nettoyage de toutes les communes de la wilaya. Plus de 1 000 travailleurs professionnels bénéficieront de ces formations spécialisées d'une durée de trois mois dans divers domaines : électricité, mécanique automobile, électricité auto, conduite et maintenance d'engins d'atelier, chauffage central, plomberie, gestion de stock, jardinage, peinture, installation d'équipements de réfrigération et climatisation, vitrerie, maintenance d'équipements, entre autres. À l'issue, des certificats de qualification seront remis aux participants. La même source a souligné l'importance majeure de ces sessions pour accroître l'efficacité des agents d'entretien et de nettoyage, rehausser leur niveau de performance et développer leurs compétences et connaissances, ce qui influencera positivement la qualité du service public. Par ailleurs, le



secteur de la formation professionnelle offre de vastes opportunités pour l'obtention de compétences reconnues et de certifications favorisant l'insertion et l'avancement professionnels. Cette

initiative vise aussi à renforcer la culture de la formation et de l'enseignement professionnels et de consacrer leur rôle essentiel comme moteur du développement durable. H.D

LOGEMENTS, ÉCOLES ET ROUTES EN CHANTIER

Mercredi, dans les communes d'El Bayadh, Sidi-Slimane et Sidi-Taifour, plusieurs chantiers d'envergure ont été inaugurés dans le cadre des actions continues de l'État pour améliorer les conditions de vie des habitants. Le wali d'El Bayadh, Noureddine Belaribi, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mahi Abdelhamid, ainsi que des responsables locaux, a présidé le lancement d'une nouvelle série d'aménagements essentiels destinés à ces collectivités.

À El Bayadh, le démarrage a été donné pour la construction de 320 logements publics locatifs (LPL) restants sur un programme total de 1 300 unités. Le wali a demandé aux sociétés responsables des travaux de renforcer les effectifs et le matériel sur les sites, tout en exigeant un contrôle technique rigoureux pour assurer la conformité aux normes et la livraison dans les délais prévus. Cette visite a aussi permis d'évaluer l'avancement de 620 autres

LPL issus du même programme, avec des consignes strictes pour combler les retards le plus vite possible. Dans le chef-lieu, la première pierre a été posée pour plusieurs équipements scolaires : un CEM (type base 05) au quartier Sahimi, nommé en hommage aux frères martyrs Hamhami, El-Hadj et Sahli ; un autre CEM (type base 06) dans le quartier des 350 logements sur la route d'Aflou, baptisé du nom des martyrs Morsli (le père Ahmed et le fils Mohamed) ; ainsi qu'un lycée de 1 000 places sur le site du lotissement D. À Sidi-Slimane, on a procédé au lancement des travaux de réfection et de consolidation de la route nationale RN 47 sur 9 km jusqu'aux limites de la circonscription administrative d'Aflou. Le wali a rappelé l'importance stratégique de cet axe pour fluidifier la circulation et désenclaver les zones, tout en insistant sur le respect des normes techniques, la qualité des ouvrages et les délais.

Sur ce même axe, les autorités ont aussi

inspecté les travaux d'aménagement et de renforcement sur un tronçon de 15 km reliant Boualem au carrefour de Sidi-Slimane.

Toujours à Sidi-Slimane, la route communale menant à « Chaâbat Elben », qui rejoint la RN 47, a été mise en service après achèvement des travaux, afin de désenclaver les secteurs ruraux et faciliter les déplacements des citoyens.

Les responsables ont également visité le chantier d'une demi-pension au collège du moudjahid défunt Hebri-Mohamed, soulignant son importance pour améliorer les conditions de scolarisation et garantir des repas aux élèves.

Dans la commune de Sidi-Taifour, le wali a lancé le projet de réhabilitation et de renforcement de la route communale reliant la RN 47 à l'entrée de la ville. Une inspection a aussi eu lieu sur le site d'un lotissement social de 150 lots, après la finalisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

H.D

DJANET

UNE FORMATION POUR MIEUX ENTREtenir LES PALMIERS

Par Hamida Indja

La Chambre de l'Agriculture de Djanet a lancé, ce mardi, une session de formation de trois jours consacrée aux bonnes pratiques d'entretien du palmier et à la production de compost organique. Organisée en collaboration avec l'ITDAS, cette initiative vise à vulgariser des techniques durables auprès des agriculteurs locaux afin d'améliorer la rentabilité des palmeraies de la région.

Une session de formation sur les bonnes pratiques d'entretien du palmier a été lancée dans la wilaya de Djanet. Cette initiative a pour objectif d'améliorer la rentabilité des palmeraies et de soutenir les agriculteurs locaux dans leur travail quotidien.

Cette formation est organisée par la Chambre de l'Agriculture, en coordination avec la direction des services agricoles et l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer des méthodes agricoles modernes et durables.

Le programme de cette session porte sur les techniques d'entretien

du palmier, ainsi que sur la fabrication d'engrais organiques, appelés compost, à partir des résidus de palmiers.

Cette formation est encadrée par Halima Khaled, directrice de la ferme de démonstration d'Aghafiane, dans la wilaya d'El Meghaier. Elle partage son expérience avec les participants afin d'améliorer leurs compétences.

La formation s'étale sur trois jours et comprend des cours théoriques, suivis d'activités pratiques sur le terrain dans des exploitations agricoles à Djanet et Bordj El-Haouès.

Ces activités permettent aux agriculteurs d'appliquer directement les connaissances acquises et de mieux maîtriser les techniques modernes.

Selon la même source, cette initiative vise également à encourager le développement de l'agriculture dans les régions sahariennes, en utilisant efficacement les ressources locales.

Elle contribue enfin à améliorer la production agricole et à soutenir les agriculteurs grâce à des méthodes simples, modernes et adaptées à leur environnement.

H.I

BOUIRA

INAUGURATION DE PLUSIEURS CHANTIERS

Lors d'une tournée des autorités locales dans les communes d'El Mokrani et Souk Lakhmis (Ouest de Bouira), hier, plusieurs projets d'envergure relevant de l'habitat, des travaux publics, de la jeunesse et des sports ont été lancés ou sont en cours de réalisation.

Dans la commune montagneuse d'El Mokrani, la wali de Bouira, Houria Aggoune, a inauguré la réouverture de la voie reliant les deux chemins de wilaya 15 et 23. Selon le président de l'APC d'El Mokrani, Laâdjil Said, le coût de ce chantier, achevé en deux mois, atteint 23 millions de dinars.

Le chef-lieu d'El Mokrani a aussi obtenu un projet d'aménagement urbain doté de 13 millions de dinars, avec un délai de deux mois accordé à l'entreprise pour le terminer, a précisé M. Laâdjil.

Lors de cette visite, la cheffe de l'exécutif local a inspecté un autre chantier : la construction de 20 logements sociaux, dont les travaux touchent à leur fin. Le P-APC d'El Mokrani a annoncé une livraison avant le 5 juillet prochain.

Dans le domaine de la jeunesse et des sports, une enveloppe de 70 millions de dinars a été allouée à un projet majeur : la réalisation en cours d'un Complexe sportif de proximité. L' élu local a indiqué que six mois ont été donnés à l'entreprise pour finir les travaux, attendus pour septembre prochain.

La ville s'est ensuite rendue à Souk Lakhmis, où elle a inspecté plusieurs aménagements, dont la réalisation de 24 logements publics locatifs. D'après le P-APC de Souk Lakhmis, M. Rabah Benali, ce chantier se poursuit et sera réceptionné en novembre prochain.

Un projet de nouveau siège pour l'APC de Souk Lakhmis est également en cours, pour un montant de 19 millions de dinars ; la première tranche est déjà achevée, a déclaré M. Benali.

La ville a aussi bénéficié d'un projet d'aménagement urbain de 841 millions de dinars, selon les précisions du président de l'APC. En outre, les autorités locales ont lancé mercredi des travaux d'aménagement du grand boulevard reliant le lycée Serridj-Rabiaa à la rue Dia Messaoud, pour 23 millions de dinars. M. Benali a souligné que ce chantier sera livré en juin prochain, soit dans trois mois.

H.D

CONSÉQUENCES DE LA GUERRE AU MOYEN-ORIENT

UNE CRISE DE L'HÉLIUM MENACE L'INDUSTRIE MONDIALE DES SEMI-CONDUCTEURS

La guerre au Moyen-Orient provoque une onde de choc inattendue, l'hélium, gaz discret mais essentiel, se raréfie. Cette pénurie pourrait bientôt paralyser la production de puces électroniques, cœur de l'intelligence artificielle et moteur de l'économie numérique mondiale.

Par Rihab Taleb

L'hélium est souvent vu comme un gaz léger utilisé pour gonfler les ballons de fête. Mais, ses usages industriels sont cruciaux. Inodore, incolore et plus léger que l'air, il est le liquide le plus froid connu lorsqu'il est pressurisé. Il refroidit les aimants supraconducteurs des IRM, participe à la recherche scientifique et aux missions spatiales. Mais surtout, il est indispensable à la fabrication des semi-conducteurs.

Dans les usines de TSMC, (Taiwan Semi conductor Manufacturing Company) Samsung ou SK Hynix, l'hélium intervient à plusieurs étapes, il refroidit les plaquettes de silicium pendant la gravure des circuits, puis sert à éliminer les résidus toxiques après le nettoyage chimique. Sans lui, la production de puces utilisées dans les iPhone, les serveurs Nvidia ou les systèmes d'IA serait compromise.

L'hélium est principalement produit aux États-Unis et au Qatar, comme sous-produit du traitement du gaz naturel. Mais depuis le début de la crise au Moyen-Orient, une attaque du 19 mars contre un complexe de liquéfaction qatari, un tiers de l'approvisionnement mondial est hors service. Les installations endommagées pourraient mettre des années à être réparées.

La conséquence est immédiate, environ 200 conteneurs cryogéniques, nécessaires au transport de l'hélium liquide, sont



bloqués dans le golfe Persique. Le détroit d'Ormuz, le passage stratégique, est complètement fermé aux navires depuis le début des frappes israélo-américaines du 28 février. Les fabricants de puces disposent de réserves, mais elles ne dureront que quelques mois. L'hélium doit être transporté dans des conteneurs-citernes cryogéniques, maintenu à des températures proches du zéro absolu. Pour éviter qu'il ne se réchauffe pas et devienne instable, les usines ne peuvent stocker qu'un mois et demi d'approvisionnement. « Au-delà, ça commence à chauffer », explique Richard Brook, ancien cadre d'Air Liquide. Les expéditions parties avant le début du conflit sont encore en mer, mais elles ne suffiront pas à compenser la rupture.

Les sociétés gazières et les fabricants de puces s'activent pour trouver des alternatives, Air Liquide,

qui fournit la majorité des industriels a inauguré le 25 mars une nouvelle usine à Taichung, Taiwan, près d'un terminal de gaz naturel liquéfié. Le but est diversifier les sources et évaluer les stocks des clients. Mais remplacer le Qatar n'est pas aussi facile. Seuls certains pays, comme les États-Unis, disposent de capacités suffisantes, et le transport reste un défi logistique majeur.

Selon Fitch Ratings, deux tiers des importations d'hélium de la Corée du Sud provenaient du Qatar en 2025. Le pays dépend fortement du Moyen-Orient pour plus d'une douzaine de matières premières liées aux semi-conducteurs. Ses entreprises, déjà sous pression pour fournir des puces mémoire essentielles à l'IA, pourraient être les premières à souffrir. Les prix des puces ont déjà commencé à grimper.

Lors des précédentes pénuries, les fabricants de semi-conducteurs

ont surenchéri pour sécuriser leurs livraisons, reléguant au second plan d'autres secteurs comme la santé ou la recherche scientifique. « L'industrie paiera ce qu'il faudra », prédit Richard Brook. Le coût d'un arrêt de production étant colossal, les géants des puces sont prêts à investir des sommes considérables pour garantir leur approvisionnement.

Phil Kornbluth, consultant spécialisé, résume la situation par une image : « Un tsunami s'en vient, mais il est encore à mille milles au large. Pour l'instant, il fait encore beau soleil sur la plage. » La pénurie d'hélium, provoquée par la guerre au Moyen-Orient, n'a pas encore frappé de plein fouet l'industrie des semi-conducteurs. Mais si la crise perdure, elle pourrait devenir un choc majeur pour l'intelligence artificielle, les technologies médicales et l'économie mondiale.

R.T

DEVISES

LES TENSIONS AU MOYEN-ORIENT FIGENT LES MARCHÉS

Par Nawal Bordji

Le dollar américain a légèrement reculé, mardi dernier, tout en évoluant dans une zone de fluctuations limitée, les marchés restant dans l'attente à l'approche de l'échéance fixée par le président américain à l'Iran. L'attention des investisseurs se concentre sur cette situation tendue, qui maintient une forte prudence sur le marché des changes. Le chef de l'exécutif américain a accordé jusqu'à 20h00, heure de Washington, aux autorités iraniennes pour rétablir la libre circulation maritime dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial de pétrole. Dans le même temps, il a adopté un ton particulièrement offensif, évoquant la possibilité de détruire « une civilisation entière », ce qui a contribué à raviver les inquiétudes.

Ces déclarations ont immédiatement soutenu les cours du pétrole, dont la progression tend habituellement à renforcer la devise américaine. Toutefois, malgré ce contexte favorable, le marché des devises est resté figé, comme suspendu aux prochaines décisions politiques. Les opérateurs préfèrent temporiser, dans l'attente de signaux plus clairs sur l'évolution de la situation.

Certains analystes estiment néanmoins que les intervenants continuent de parier sur une

éventuelle désescalade, voire sur un retrait américain, ce qui explique en partie le léger repli du billet vert. Aux alentours de la mi-journée, la monnaie américaine cédait du terrain face à l'euro, qui s'échangeait à un peu plus de 1,15 dollar, et reculait également face à la livre sterling, traduisant un certain attentisme des investisseurs. Dans ce climat dominé par les tensions géopolitiques, les indicateurs économiques passent temporairement au second plan. Les acteurs du marché restent cependant attentifs à la publication du compte rendu de la dernière réunion de la Réserve fédérale, attendue mercredi, afin d'évaluer la manière dont l'institution appréhende l'impact des risques internationaux sur sa politique monétaire. D'autres données importantes sont également attendues dans les prochains jours, notamment l'indice d'inflation privilégié par la banque centrale américaine, suivi de l'indice des prix à la consommation. Ces indicateurs devraient faire apparaître une progression marquée, reflétant les pressions inflationnistes actuelles. Selon de nombreux économistes, la hausse des prix de l'énergie, conséquence directe des tensions, pourrait alourdir les coûts de production des entreprises, freiner la consommation et peser sur la croissance économique, avec des répercussions possibles sur le marché de l'emploi.

N.B

SUISSE

LE CHÔMAGE SUISSE RECALE DOUCEMENT EN MARS

En mars, le taux de chômage en Suisse a connu une petite baisse pour s'établir à 3,1 %, soit une diminution de 0,1 point par rapport à février. Par ailleurs, le Seco a affirmé mercredi que la situation se normalisait après la grave panne informatique de janvier, laquelle avait empêché des milliers de demandeurs d'emploi de toucher leurs allocations.

Durant le mois considéré, le nombre de personnes sans travail a diminué de 3,2 % par rapport à février, soit une contraction de 4 821 individus. Mais sur un an, leurs effectifs ont grimpé de 10,3 %, ce qui représente 13 686 personnes supplémentaires, a précisé mercredi le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) dans son relevé mensuel.

Le taux de chômage des jeunes a reculé de 0,2 point par rapport à février pour atteindre 2,9 %, tandis que celui des seniors s'élevait à 2,8 %, en baisse de 0,1 point sur un mois.

Parallèlement, 48 843 offres d'emploi étaient déclarées aux Offices régionaux de placement, soit une hausse de 1,4 % sur un mois.

Parmi elles, 67 % concernaient des postes soumis à l'obligation d'annonce. Sur un an, le volume des postes vacants a bondi de 14,8 %.

N.B

CONFLIT DU MOYEN-ORIENT

IRAN ET LES USA S'ACCORDENT SUR UNE TRÊVE DE DEUX SEMAINES

Les États-Unis et l'Iran se sont accordés sur une trêve de deux semaines, conclue un peu plus d'une heure avant la fin de l'ultimatum fixé par Donald Trump, qui avait menacé de lancer des frappes contre la République islamique iranienne.

Par Karim-Akli Daoudi

D'après les premières indications, des discussions doivent débuter vendredi à Islamabad, au Pakistan, choisi pour jouer le rôle de médiateur dans ce conflit au Moyen-Orient. Dans un message diffusé sur sa plateforme Truth Social, Donald Trump a assuré que les échanges avec Téhéran étaient « très avancés » en vue d'aboutir à une « paix durable ».

« Nous avons non seulement atteint, mais dépassé l'ensemble de nos objectifs militaires et nous avançons rapidement vers un accord portant sur une paix stable avec l'Iran, ainsi que dans tout le Moyen-Orient », a-t-il déclaré.

Le président américain a aussi indiqué avoir reçu une proposition iranienne en dix points, qu'il juge « une base solide pour négocier », quelques heures avant la date limite de son ultimatum réclamant la réouverture du détroit d'Ormuz.

De son côté, l'Iran a confirmé la



tenue prochaine de pourparlers avec la partie américaine. Dans un communiqué, le Conseil suprême de la sécurité nationale a précisé

que ces négociations auront lieu à Islamabad pour une durée initiale de deux semaines.

Les autorités iraniennes ont néanmoins insisté sur le fait que cet engagement ne marque pas la fin des tensions.

« L'Iran n'acceptera l'arrêt des hostilités qu'une fois les négociations finalisées », précise le communiqué, ajoutant que la durée des discussions pourrait être prolongée d'un commun accord entre les deux parties.

Par ailleurs, le plan iranien en dix points transmis à Washington prévoit notamment la reconnaissance du programme d'enrichissement d'uranium de Téhéran ainsi que la levée totale des sanctions, qu'elles soient primaires ou secondaires.

Selon les médias officiels iraniens, ce plan comprend également des garanties de non-agression et le maintien du contrôle iranien sur le détroit d'Ormuz, un passage stratégique pour le commerce mondial des hydrocarbures.

KAD

LIBAN

112 MARTYRS ET PLUS DE 800 BLESSÉS MERCREDI DANS DE NOUVELLES FRAPPES SIONISTES

Au moins 112 personnes sont tombées en martyrs et 837 ont été blessées par les frappes aériennes sionistes menées mercredi à travers le Liban, selon un bilan provisoire du ministère de la Santé. "Le centre des opérations d'urgence sanitaire du ministère de la santé publique a indiqué que les frappes de l'ennemi

sioniste sur de nombreuses régions libanaises, jusqu'à la capitale Beyrouth, ont fait 112 martyrs et 837 blessés", a annoncé le ministère de la Santé libanais.

L'entité sioniste a mené une série de frappes, tout au long de la journée de mercredi, au cœur de la capitale libanaise Beyrouth, ont

rapporté les médias.

Ces frappes ont visé plusieurs quartiers de la capitale libanaise et sa banlieue sud ainsi que plusieurs zones dans le sud et l'est du Liban.

RI

SELON L'ONU

AU MOINS 326 HUMANITAIRES TUÉS DANS LE MONDE EN 2025

Au moins 326 travailleurs humanitaires ont été tués dans le monde en 2025 et plus de 1.000 au total ces trois dernières années, a annoncé mercredi le chef des opérations humanitaires de l'ONU.

"En 2025, au moins 326 humanitaires ont été tués dans 21 pays, portant le nombre total d'humanitaires tués en trois ans à plus de 1.010", a déclaré Tom Fletcher, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la protection des civils lors des conflits.

Ce chiffre est en dessous du record de 383 tués en 2024. Mais, les plus de 1.000 tués en trois ans représentent "presque un triplement" des morts des trois années précédentes, a souligné Tom Fletcher, précisant que la majorité

de ces morts avaient été enregistrés à Ghaza et en Cisjordanie occupée (560), devant le Soudan (130) et le Soudan du Sud (60).

"Ce n'est pas une escalade accidentelle, c'est l'effondrement de la protection", a-t-il fustigé, dénonçant plus généralement les entraves à l'aide humanitaire.

"Ces tendances, aux côtés de l'effondrement des financements pour notre travail vital, sont un symptôme d'un monde sans foi ni loi, belliqueux, égoïste et violent. Tuer des humanitaires fait partie d'une attaque plus large contre la Charte de l'ONU et le droit humanitaire international", a-t-il dénoncé.

RI

JUGEMENT SANS APPEL DE LA POLICE NORVÉGIENNE

LA "MAFIA MAROCAINE", UNE MENACE MAJEURE

La police norvégienne qui considère la "mafia marocaine" comme l'une des principales menaces pour son pays, a exprimé son impatience face à l'absence de coopération de la part du Makhzen qui tarde à extraditer une vingtaine de trafiquants réclamés par la Norvège, indique un média argentin.

Selon le journal électronique argentin infobae, un rapport sur l'évaluation des menaces sécuritaires en Norvège classe la "mafia marocaine" sévissant dans ce pays, comme "l'une des plus importantes menaces" en matière de narcotrafic. Le média précise qu'une "vingtaine de Norvégiens d'origine marocaine liés à des ré-

seaux de trafic de drogue se sont réfugiés au Maroc depuis quelques années", d'où ils pilotent leurs opérations. Le principal obstacle est que le Maroc refuse de coopérer dans ce dossier, "ce qui complique la remise de ces suspects à la Norvège", rappelle le journal argentin.

La police norvégienne réclame une plus grande implication politique pour pousser les autorités marocaines à coopérer en vue de neutraliser la mafia marocaine qui utilise le port espagnol de Malaga (sud) comme porte d'entrée vers l'Europe, souligne le journal.

RI

FRAPPE DE L'ARMÉE SIONISTE CONTRE UN CONVOI DE CASQUES BLEUS ITALIENS

L'ITALIE TONNE : « C'EST INACCEPTABLE ! »

Le gouvernement italien a condamné une frappe de l'armée sioniste, mercredi, contre un convoi de Casques bleus italiens au Liban, endommageant au moins un véhicule, la qualifiant "d'inacceptable".

"Je le répète : on ne touche pas aux soldats italiens au Liban. Les forces armées de l'entité sioniste n'ont aucune autorité pour toucher aux militaires italiens", a déclaré le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, au Parlement mercredi.

Un convoi italien de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (Finul) transportait mercredi du personnel de la ville de Shama vers Beyrouth lorsqu'il a été pris pour cible par des tirs de l'armée sioniste, a indiqué, de son côté, le ministre italien de la Défense, Guido Crosetto, dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Le convoi s'est immédiatement arrêté et est re-

tourné à sa base. "Seuls de légers dommages ont été constatés sur les véhicules et aucun blessé n'est à déplorer, mais pour combien de temps encore ?", s'est inquiété le ministre de la Défense. "Il est inacceptable que des militaires italiens engagés sous le drapeau des Nations Unies, dont la mission consiste exclusivement à garantir la paix et la stabilité, soient exposés à des situations de risque de la part de l'armée sioniste+", a poursuivi M. Crosetto. Trois Casques bleus indonésiens ont été tués dans des incidents distincts survenus dans le sud du Liban fin mars, dont deux lors de l'explosion d'un convoi logistique de la Finul.

La Finul, qui compte près de 7.505 soldats issus de 47 pays, sert de force de maintien de la paix au Liban, depuis 1978.

RI

L'APPEL DE L'OMI POUR UNE ÉVACUATION URGENTE DES NAVIRES BLOQUÉS DANS LE GOLFE APRÈS LE CESSEZ-LE-FEU

Le secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI), Arsenio Dominguez, a déclaré mercredi que la priorité actuelle était d'évacuer les navires bloqués et d'assurer la sécurité de la navigation à la suite de la trêve conclue dans le Golfe.

"La priorité est désormais d'assurer une évacuation qui garantisse la sécurité de la navigation", a déclaré ce responsable lors d'un entretien avec Xinhua, saluant la portée du cessez-le-feu "pour la santé et le bien-être des marins et de l'industrie maritime mondiale". M. Dominguez a indiqué travailler avec les parties concernées pour mettre en place des mécanismes appropriés visant à assurer le transit en toute sécurité des navires dans le détroit d'Ormuz.

Le détroit, une voie maritime essentielle pour le transport mondial d'énergie, a vu

ses activités de transport pratiquement interrompues à la suite des actions militaires à grande échelle menées par les États-Unis et Israël contre l'Iran le 28 février, suivies de frappes de représailles de la part de l'Iran.

L'Iran et les États-Unis ont convenu d'un cessez-le-feu et tiendront vendredi des négociations à Islamabad, capitale du Pakistan. L'Iran a promis un passage en toute sécurité dans le détroit d'Ormuz pendant les deux semaines de trêve, sous la "coordination" des forces armées iraniennes.

Selon l'OMI, en date de mardi, un total de 22 attaques contre des navires avaient été confirmées dans les zones autour du détroit d'Ormuz, faisant dix morts parmi les marins avec quelque 20.000 personnes bloquées dans le golfe.

RI

CENTRES DE DONNÉES NUMÉRIQUES

TIKTOK INVESTIT UN MILLIARD EN FINLANDE POUR RASSURER L'EUROPE

La plateforme chinoise, déjà sanctionnée pour ses pratiques en matière de données personnelles, a investi un milliard d'euros dans un nouveau centre de données en Finlande, afin de convaincre qu'elle peut respecter la souveraineté numérique européenne et assurer sa pérennité sur un marché stratégique.

Par Yakout Abina

Après avoir frôlé une interdiction aux États-Unis, TikTok veut montrer patte blanche en Europe. L'entreprise, qui compte plus de 200 millions d'utilisateurs européens, va construire un deuxième centre de données en Finlande pour un coût d'un milliard d'euros. Avec ce projet, TikTok promet désormais de stocker les données des Européens en Europe, sous des contrôles plus stricts. Le futur site, implanté à Lahti, au sud du pays, doit entrer en service en 2027. Il disposera d'une capacité initiale de 50 mégawatts, extensible jusqu'à 128 MW. L'initiative s'inscrit dans le programme européen de souveraineté des données, doté de 12 milliards d'euros, qui vise à renforcer la protection des informations des utilisateurs.

L'annonce survient quelques mois après la cession forcée de la filiale américaine du réseau social.



En Europe, l'entreprise fait désormais face à une vague de procédures judiciaires et à une pression croissante des régulateurs. Les critiques portent principalement sur son impact présumé sur la santé mentale des jeunes utilisateurs, un sujet qui alimente le débat public et suscite l'inquiétude des associations de protection de l'enfance. Pour rassurer, l'entreprise promet de stocker les données des utilisateurs européens directement en Europe, notamment en Irlande et en Norvège. Elle a également lancé le « projet Clover », un plan sur dix ans destiné à garantir que les données

personnelles restent sur le continent. Aux États-Unis, un projet similaire, le « plan Texas », n'a pas suffi à éviter la cession forcée de ses activités locales. En 2022, sa maison mère Byte Dance avait reconnu que les données des internautes européens et américains pouvaient être consultées par des employés basés en Chine, ravivant les craintes d'ingérence de Pékin. Depuis, plusieurs enquêtes ont été ouvertes, notamment par la Commission européenne dans le cadre du Digital Services Act (DSA), avec à la clé la menace de lourdes sanctions financières. En France et en Irlande, les procé-

dures se sont déjà traduites par des condamnations, TikTok ayant écopé d'une amende de 530 millions d'euros pour transfert de données personnelles vers la Chine sans garanties jugées suffisantes. Les démêlés judiciaires de la plateforme chinoise s'étendent jusqu'à l'Hexagone. En septembre 2023, une plainte avait été déposée après le suicide d'une adolescente, mettant en cause l'influence des contenus diffusés sur TikTok. Quelques mois plus tard, en novembre 2024, un recours collectif a été engagé. En novembre 2025, le parquet de Paris a franchi une nouvelle étape en ouvrant une enquête sur l'algorithme du réseau social. Celui-ci serait susceptible de pousser les utilisateurs les plus vulnérables « vers le suicide », selon les accusations. Cette procédure illustre la montée des inquiétudes autour du rôle des algorithmes dans la propagation de contenus jugés dangereux et place TikTok face à une pression judiciaire et politique accrue en Europe. De son côté, le pays nordique attire de plus en plus de projets liés au stockage numérique. TikTok y avait déjà lancé un premier centre de données à Kouvola, censé entrer en service d'ici la fin de l'année. Mais cette implantation n'a pas été sans controverse. À l'époque, Wille Rydman, alors ministre finlandais de l'Économie, avait demandé au partenaire local de TikTok de revoir l'accord, pointant des inquiétudes en matière de sécurité et un manque de transparence autour du projet.

Y.A

LISEUSES DE LIVRES
KINDLE FAIT PEAU NEUVE

Par Salim Nait Ouguelmim

Amazon a officialisé l'abandon des liseuses Kindle fabriquées en 2012 ou avant. Ces terminaux ne pourront plus recevoir d'ouvrages neufs et, dans certaines situations, pourraient même cesser totalement de fonctionner. Si vous employez encore un vieux Kindle pour vos lectures numériques, soyez averti : dès le 20 mai 2026, Amazon mettra fin à l'assistance technique des modèles lancés en 2012 et antérieurement. Cet arrêt du support n'est pas anodin, car il peut, selon les cas, rendre votre appareil inopérant avec la boutique officielle d'Amazon. Sont aussi concernées quelques tablettes Kindle Fire.

La liste des matériels touchés par cette cessation de support est longue. Y figurent : Kindle 1ère génération (2007), Kindle DX et DX Graphite (2009 et 2010), Kindle Keyboard (2010), Kindle 4 (2011), Kindle Touch (2011), Kindle 5 (2012), Kindle Paperwhite 1ère génération (2012), Kindle Fire 1ère génération (2011), Kindle Fire 2e génération (2012), Kindle Fire HD 7 (2012) et Kindle Fire HD 8,9 (2012). Amazon compte prévenir les propriétaires concernés de cette fin d'accompagnement et de ses répercussions par un courriel envoyé prochainement. Des conséquences qui risquent d'ailleurs de provoquer des crispations. En effet, avec l'arrêt du support, ces appareils ne pourront

plus accéder à la librairie Kindle. Ils ne pourront donc ni acheter, ni emprunter, ni télécharger d'ouvrages neufs. Les utilisateurs pourront toutefois toujours consulter les livres déjà présents sur leur liseuse, mais dans une mesure restreinte.

L'accès au contenu de la bibliothèque demeurera possible via l'application mobile Kindle. Ainsi, pour continuer à bénéficier de votre bibliothèque, vous devrez impérativement sauvegarder tous les livres que vous possédez afin d'en profiter sur votre Kindle avant le 26 mai prochain. Passé cette date, la seule manière d'ajouter de nouveaux livres sur ces liseuses sera d'employer un logiciel externe comme Calibre. Réinitialiser un vieux Kindle scellera (presque) sa mort. L'accès à la boutique Kindle étant verrouillé par Amazon, les anciennes liseuses se trouveront bientôt figées dans le temps.

Et une grande prudence s'impose si vous souhaitez continuer de les utiliser avec une collection arrêtée. Car en cas de problème, la remise à zéro de l'appareil signera en quelque sorte son arrêt définitif.

Les Kindle remis à l'état d'usine ou dissociés d'un compte Amazon après la fin du support ne pourront plus être réenregistrés avec votre compte Amazon. Vous vous retrouverez alors avec un élégant presse-papier.

S.N.O

MISE À NIVEAU POUR LA COMMUNAUTÉ
CARTOGRAPHIQUE
PARTAGES, LÉGENDES
AUTOMATIQUES ET PROFILS
VALORISÉS

Afin d'encourager la diffusion de clichés, d'évaluations et de séquences vidéo, Google Maps a lancé trois avancées majeures destinées à simplifier comme jamais la création de contenu par les utilisateurs.

D'abord, la sélection des fichiers visuels pour agrémenter une fiche d'établissement évolue. En activant l'accès aux médias dans les réglages du mobile, l'application affichera désormais vos derniers clichés et vidéos directement sous l'onglet « Contribuer ». Fini de fouiller toute la bibliothèque pour retrouver la photo d'un plat ou d'un édifice visité à l'instant : il suffit de tapoter sur les éléments suggérés pour publier. Ce dispositif de recommandation est progressivement disponible mondialement sur Android, avec une arrivée sur iOS prévue sous quelques mois.

Ensuite, une avancée remarquable : Gemini propose des descriptions pour accompagner vos publications. L'IA examine le contenu des images choisies afin de générer automatiquement un texte explicatif, vous faisant gagner un temps précieux. Vous gardez bien sûr la main, puisque ces propositions peuvent être retouchées ou effacées avant parution. Pour l'heure, cette option reste en anglais et réservée aux utilisateurs iOS américains, mais un déploiement planétaire (Android inclus et multilingue) est attendu prochainement.

Enfin, Google repense la présentation de votre profil de contributeur afin que vos compétences sautent aux yeux des autres. Cela inclut l'affichage de votre total de points dans l'onglet « Contribuer », la mise en valeur de votre statut de « Guide local » sur votre page personnelle, et des badges revisités pour mieux signaler vos domaines d'excellence. Pour aider le public à repérer les évaluations les plus dignes de confiance, Google ajoute également des profils au ton doré pour les contributeurs ayant atteint les échelons supérieurs. Ces changements (profil et badges) se diffusent actuellement dans le monde entier, sur Android, iOS et la version ordinateur de Google Maps.

S.N.O

EN PRÉVISION DE LA SAISON ESTIVALE

125 MILLIONS DE DA CONSACRÉS À L'AMÉNAGEMENT DES PLAGES À MOSTAGANEM

Un budget avoisinant 125 millions de dinars a été mobilisé dans la wilaya de Mostaganem afin d'améliorer l'état des plages et d'anticiper la prochaine période estivale, ont fait savoir mercredi les autorités locales.

Par Tinhinane Bendahmane

La veille, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a dirigé une réunion du conseil exécutif consacrée aux projets de développement ayant concerné les dix communes côtières, dans l'objectif de rendre les plages prêtes à accueillir les vacanciers.

Dans ce contexte, la commune de Mostaganem a bénéficié d'une opération d'aménagement de la plage de Kharouba (Sidi El Mejdoub), pour un montant supérieur à 53 millions de dinars, selon la même source.

Cette initiative vise à accroître l'attrait touristique du site par la création d'espaces de détente et de loisirs adaptés aux familles, le renforcement de l'éclairage public, l'installation de bancs, l'entretien des espaces verts et l'amélioration de l'accessibilité pour les estivants. Par ailleurs, deux autres projets d'aménagement de plages ont été accordés à cette commune pour un coût de 17,5 millions de dinars, en plus de la mise en place d'une signalisation horizontale sur le réseau routier pour un montant de 10 millions de dinars, a-t-on précisé. La commune



voisine de Mazagran a, de son côté, bénéficié de deux nouvelles opérations portant sur la construction de postes de la Protection civile au niveau de la plage « Sablettes El Oua-sâa » (11 millions de dinars) et sur l'aménagement d'infrastructures au niveau des plages « Sablettes 1 et 2 » (8 millions de dinars), ajoute la même source. Avec l'appui du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et du budget communal, il est également prévu

l'acquisition de bacs destinés à équiper les plages de la commune de Stidia, pour une enveloppe de 3 millions de dinars. Sur la façade est du littoral, la plage de Kef Lasfar, située dans la commune de Sidi Lakhdar, sera raccordée aux réseaux d'éclairage public et d'électricité pour un montant de 32 millions de dinars, en plus de la réalisation de postes relevant de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, de l'installation de panneaux de signalisation et de l'aménagement

d'escaliers, pour un coût dépassant 1,45 million de dinars, selon les services de la wilaya. Le wali a souligné l'importance de renforcer la sécurité et la propreté sur l'ensemble des plages ainsi que dans les installations sanitaires, de veiller à l'entretien des espaces verts, d'assurer un éclairage public efficace et de mettre en œuvre un programme strict d'alimentation en eau potable, afin de garantir le bon déroulement de la saison estivale.

T.B

RELIZANE EXERCICE DE SIMULATION D'INONDATIONS

Les services de la Protection civile de la wilaya de Relizane ont mené, mercredi, un exercice de simulation reproduisant un scénario d'inondation, destiné à évaluer le niveau de préparation du plan ORSEC (organisation des secours) de la wilaya pour l'année 2026.

Cet exercice, supervisé par le wali de Relizane, Kamel Berkane, en présence des autorités locales, a porté sur des précipitations intenses dépassant les 70 mm, entraînant la crue de l'oued Mina, qui traverse la ville de Relizane. Cette situation provoquerait plusieurs pertes humaines et matérielles, notamment la chute d'un véhicule depuis un pont avec deux personnes à bord, ainsi que l'emportement par les flots d'une famille vivant à proximité de l'oued, en plus d'autres opérations de sauvetage, selon les explications fournies par le directeur de la Protection civile, le commandant Aït-Kaci Ouarab Amar.

Dès la réception de l'alerte, les agents de l'unité principale de la Protection civile de la localité de Bendaoud se sont rendus sur les lieux, où ils ont constaté qu'un véhicule était tombé du pont de l'oued Mina sur la route nationale RN 4 avec deux personnes à bord. Les équipes sont alors intervenues pour secourir les victimes coincées dans le véhicule, sauver une famille bloquée à proximité de l'oued, ainsi que pour récupérer un troupeau de bétail emporté par les eaux et rechercher des personnes portées disparues.

Toujours selon le scénario de l'exercice, cette situation a nécessité l'intervention d'unités spécialisées, notamment l'équipe de recherche et d'intervention en milieux difficiles, les plongeurs et l'équipe cynotechnique. Les blessés ont été transférés vers un poste médical avancé pour recevoir les

premiers soins, avant leur évacuation vers l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de wilaya. Pour l'exécution de cet exercice simulé, comprenant 13 types d'interventions, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés, dont environ 180 agents de la Protection civile de différents grades, 100 policiers, 50 gendarmes et 45 éléments de l'Armée nationale populaire, ainsi que des équipements variés. Quatre postes de commandement, fixes et mobiles, ont également été installés, ainsi qu'un centre médical mobile et un point de regroupement du matériel.

L'objectif de cet exercice, auquel ont participé différents services et organismes concernés, est d'activer le plan ORSEC de la wilaya, de tester la préparation des différents intervenants et de développer les capacités en mobilisant les ressources disponibles pour protéger les personnes et les biens, améliorer la coordination entre les différentes parties et accélérer la réponse en termes de moyens matériels, comme l'a expliqué le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Abbas Khamallah.

A cette occasion, le wali de Relizane, Kamel Berkane, a souligné que "cet exercice pratique a permis d'évaluer le degré de préparation des différents intervenants en cas d'inondations ou d'autres catastrophes naturelles, de mesurer le niveau d'alerte et de réponse, et d'évaluer les moyens matériels et humains". Il a ajouté que "ce genre d'exercices contribue à ancrer une culture de prévention des risques auprès de toutes les catégories de la société et à renforcer la coordination entre les différents secteurs et services concernés".

R.Env

OUARGLA FACE À LA PRESSION DES EAUX SOUTERRAINES DES EXPERTS PROPOSENT DES SOLUTIONS POUR LIMITER UN PHÉNOMÈNE PERSISTANT

Une journée d'analyse consacrée à la problématique de la remontée des eaux dans le bassin de Ouargla s'est tenue mercredi au sein de l'Université Kasdi Merbah.

Cette rencontre s'est conclue par un ensemble de recommandations destinées à réduire l'impact de ce phénomène dans la région, notamment par la mise en place de nouveaux exutoires provisoires, afin de diminuer le volume des eaux usées dirigées vers les exutoires d'Oum-Raneb, dans la commune de Sidi-Khouiled, ainsi que vers Sebkheth-Sefioune, située dans la commune de N'goussa. Les participants ont aussi insisté sur la nécessité d'engager rapidement l'extension des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration pour mieux contrôler les débits des eaux refoulées et contenir la remontée des nappes phréatiques, en plus de la réalisation d'exutoires supplémentaires et du renforcement des études techniques et des opérations de suivi, tout en associant la société civile aux actions de sensibilisation relatives à la protection de l'environnement.

La mise en place de programmes de sensibilisation portant sur une gestion rationnelle de l'eau, aussi bien pour les usages domestiques que pour l'irrigation agricole, ainsi que le nettoyage des drains d'évacuation des excédents hydriques, figurent également parmi les recommandations formulées par les intervenants, qui ont rappelé les origines de ce phénomène auquel la région est confrontée depuis plusieurs années, malgré les efforts entrepris par les autorités publiques pour y faire face.

Ils ont précisé que ces causes sont liées à des éléments naturels, notamment la configuration géographique en cuvette, les conditions climatiques, le niveau élevé des nappes souterraines ainsi que leur forte salinité, en plus de l'expansion urbaine.

Cette rencontre a été initiée par la commission de l'hydraulique, de l'agriculture, des forêts et des ressources halieutiques relevant de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), au niveau de la faculté des sciences de la nature et de la vie, en présence d'experts et de spécialistes des domaines de l'hydraulique, de l'agriculture et de l'environnement.

T.B

POUR L'HISTOIRE

EL ABIODH SIDI CHEIKH RAVIVE LA MÉMOIRE D'UNE INSURRECTION HISTORIQUE

La circonscription administrative d'El Abiodh Sidi Cheikh, relevant de la wilaya d'El Bayadh, a marqué mercredi le 162e anniversaire de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh contre la colonisation française, survenue le 8 avril 1864. Cette commémoration s'inscrit dans le cadre de la valorisation de la mémoire nationale et de la mise en lumière de cette séquence historique profondément ancrée dans la conscience collective.

Par Yousra Dali

Le wali délégué de cette circonscription, Mouaden Abderabi, entouré des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire, de notables et de cheikhs de la région, ainsi que de représentants de la société civile, a supervisé les activités organisées à cette occasion au sein du Centre culturel islamique de la ville.

Au programme figurait notamment une exposition diversifiée d'ouvrages, prévue sur une durée de trois semaines, retraçant les différentes phases du combat mené par les Ouled Sidi Cheikh, ainsi que celles de la Guerre de libération nationale, sans oublier d'autres thématiques à caractère religieux, éducatif et scientifique. Une



exposition de photographies anciennes illustrant cette résistance a également été mise en place, selon les précisions du directeur du Centre culturel islamique, Mouaoual Seddik.

Dans son intervention, le wali délégué a rendu hommage au rôle déterminant joué par les Ouled Sidi Cheikh dans l'histoire de la résistance, insistant sur l'importance de préserver l'héritage des martyrs et de poursuivre les efforts pour édifier une Algérie forte et souveraine. Pour sa part, le représentant de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs a salué cette initiative, estimant qu'elle contribue à consolider le

sentiment d'appartenance et à sauvegarder l'identité nationale.

La cérémonie, marquée par l'observation d'une minute de silence à la mémoire de l'ancien président et moudjahid Lamine Zéroual, a également été ponctuée par des interventions d'universitaires et de spécialistes en histoire. Leurs communications ont porté sur les rôles, les impacts et les dimensions de cette résistance, considérée comme l'une des plus marquantes dans l'histoire contemporaine de l'Algérie. Il est utile de rappeler que l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh, déclenchée dans la wilaya d'El Bayadh avant de

s'étendre à plusieurs régions de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, demeure l'un des épisodes les plus significatifs et les plus enracinés dans la mémoire collective, illustrant la résistance populaire algérienne face au colonisateur français.

La bataille d'Aouinia Boubekeur, engagée le 8 avril 1864, figure parmi les premières et les plus importantes confrontations de cette insurrection. Elle fut menée par les descendants du saint homme, figure emblématique de la résistance dans la région, connu sous le nom de Sidi Cheikh.

Y.D

PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LES RÉSEAUX SOCIAUX

DE PLUS EN PLUS DE PAYS IMPOSENT DES RESTRICTIONS

Par Chaimaa Sadou

La Grèce rejoint l'Australie en interdisant l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans à partir de 2027. Une mesure jugée nécessaire face aux risques sur la santé mentale des jeunes. Pourtant, dans nos foyers, de nombreux enfants de 8 ans utilisent déjà TikTok sous l'œil parfois complice de leurs parents.

C'est une décision qui a fait le tour du monde. Mercredi dernier, le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a annoncé que son pays interdirait l'accès aux réseaux sociaux aux jeunes de moins de 15 ans à compter du 1er janvier 2027. La loi sera votée dès l'été 2026. « Nous avons décidé d'aller de l'avant avec une mesure difficile mais nécessaire », a-t-il déclaré dans une vidéo diffusée sur... les réseaux sociaux. Ironie du sort, mais le message, lui, est clair.

La Grèce n'est pas la première à franchir ce pas. L'Australie a ouvert la voie en devenant, fin 2025, le premier pays au monde à légiférer sur l'âge minimal d'accès aux plateformes sociales. Depuis, les géants comme Instagram, TikTok ou Snapchat sont contraints de vérifier que leurs utilisateurs ont au moins 16 ans et de supprimer les comptes des plus jeunes. Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant atteindre plusieurs millions de dollars australiens.

Pourquoi une telle fermeté ? Les raisons sont aussi multiples qu'alarmantes. D'abord, les études scientifiques s'accroissent : l'exposition précoce aux écrans et aux réseaux sociaux est liée à une hausse des troubles anxieux, de la dépression et des troubles du sommeil chez les adolescents. Ensuite, la pression sociale et le cyberharcèlement touchent aujourd'hui des enfants toujours plus jeunes. Enfin, les algorithmes sont conçus pour capter l'attention le plus longtemps possible, créant une forme de dépendance comportementale comparable à celle des substances addictives.

Les pédopsychiatres sonnent l'alarme : le manque de sommeil chez les enfants de 8 à 12 ans explose. « Un enfant qui regarde TikTok dans son lit jusqu'à 22 heures ne s'endort qu'avec une heure de retard. Sur une semaine, cela fait sept heures de sommeil perdues. Les conséquences sur l'attention en classe sont désastreuses », explique un médecin parisien interrogé sous couvert d'anonymat. La lumière bleue et le défilé sans fin de vidéos courtes empêchent le cerveau de s'apaiser.

La France a aussi pris conscience du problème. Dès 2023, une proposition de loi visait à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans sans l'accord parental, et aux moins de 13 ans de manière absolue. Le texte n'a pas encore abouti, mais le débat est vif. Au Royaume-Uni, l'Online Safety Act impose aux plateformes de protéger les enfants, sans fixer d'âge unique mais avec des sanctions lourdes. Aux États-Unis, plusieurs États comme la Floride ou l'Utah ont voté des lois interdisant les comptes sociaux aux moins de 14 ou 15 ans, même si certaines ont été bloquées par la justice pour des raisons de liberté d'expression. Ce combat n'est pas seulement éducatif. Il est aussi économique. Car derrière chaque like se cache un marché colossal. Les plateformes sociales vivent de la captation d'attention. Plus un utilisateur est jeune, plus il est précieux : il s'abonne, il regarde les publicités, il achète des contenus virtuels. Interdire les moins de 15 ans, c'est frapper au portefeuille de Meta (Facebook, Instagram) ou de Byte Dance (TikTok). C'est pourquoi ces entreprises freinent ces initiatives et proposent parfois des mesures cosmétiques comme le contrôle parental volontaire.

Pourtant, en dépit de ces exemples internationaux, dans nos propres maisons, la réalité est tout autre. Beaucoup de mères, de pères, donnent leur smartphone à leur enfant pour le calmer, l'occuper pendant un repas ou dans une salle d'attente. À 8 ans, des petits enfants connaissent déjà TikTok mieux que leurs grands-parents. Ils imitent

des danses, répètent des slogans entendus dans des vidéos, et surtout, ils créent parfois des comptes sans que les parents le sachent. La frontière entre l'outil pédagogique et la menace est devenue floue.

Cette fracture entre le discours politique et la réalité domestique est le vrai cœur du problème. D'un côté, les gouvernements légifèrent. De l'autre, dans le quotidien, le smartphone reste la baby-sitter numérique préférée des familles pressées. Les professionnels de la petite enfance insistent : un enfant de 8 ans n'a pas la maturité cognitive pour comprendre ce qu'il voit n'est pas toujours vrai, que les likes ne mesurent pas sa valeur, et que derrière chaque filtre se cache parfois un inconnu malveillant.

Un effet domino en Europe ?

Kyriakos Mitsotakis a affirmé que la Grèce fait pression au sein de l'Union européenne pour que cette initiative devienne une norme commune. « Nous appartenons à l'un des premiers pays du monde à adopter une telle mesure », s'est-il félicité. La commissaire européenne chargée du numérique a récemment déclaré qu'elle suivait ces expérimentations avec attention. Reste à savoir si l'UE suivra. Car un tel contrôle technique pose question : comment vérifier l'âge sans violer la vie privée ? L'Australie expérimente la reconnaissance faciale ou la vérification par pièce d'identité, des méthodes qui font débat. En attendant, la tendance est claire. Après l'Australie, après la Grèce, d'autres pays comme l'Espagne, l'Italie ou la Corée du Sud réfléchissent sérieusement à des lois similaires. Protéger les jeunes sur les réseaux sociaux est devenu une priorité mondiale, comme le montrent l'Australie et la Grèce. Mais la loi ne suffira pas. Un effort collectif des parents, des écoles et des plateformes est indispensable. Car un enfant de 8 ans ne devrait pas connaître TikTok avant de savoir lire une histoire seul. À nous, adultes, d'être à la hauteur.

C.S

FORMATION AU FOOTBALL SCOLAIRE À TLEMCCEN

POUR UNE MEILLEURE TRANSMISSION DES VALEURS SPORTIVES

La Fédération algérienne de football, en collaboration avec la Fédération internationale de football association, a lancé un atelier de formation au Centre technique régional de Tlemcen.

Par Hamida Indja

L'ouverture de cet atelier a été assurée par Karim Kaced, en présence d'Alaeddine Aissani, ainsi que de représentants de la Fédération algérienne du sport scolaire.

Cet atelier regroupe 30 enseignants d'éducation physique venus de différentes régions du pays, dont 15 femmes. La formation s'étend sur trois jours et alterne des cours théoriques et des exercices pratiques sur le terrain.

Les participants sont encadrés par des experts de la FIFA,



notamment Antonio Buenano, Melvyn Mendy et Jessica Houara-d'Hommeaux.

Le programme « FIFA Football for Schools » est une initiative internationale visant à introduire le football dans les

établissements scolaires afin d'aider les élèves à apprendre et à se développer.

Cette formation permet également aux enseignants d'utiliser le football comme un outil pédagogique pour mieux encadrer les

élèves et améliorer leurs compétences.

Elle ambitionne aussi de transmettre des valeurs essentielles telles que le respect, l'esprit d'équipe et l'inclusion entre les élèves.

FOOT/ CAN U17

L'ALGÉRIE ÉVOLUERA DANS LE GROUPE D

La sélection algérienne des moins de 17 ans de football, a hérité du groupe D, à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 de la catégorie, selon le tirage au sort effectué mercredi au Caire (Egypte).

Outre l'Algérie, le groupe D comprend le Sénégal tête de série et ancien vainqueur de l'épreuve en 2023, l'Afrique du Sud et le Ghana, plusieurs fois sacré. Les deux premières équipes du groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe.

Pour rappel, la sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) s'est qualifiée pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, à l'issue de sa victoire sur son homologue égyptienne 1-0 en match comptant pour la cinquième et

dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), disputé dimanche dernier au stade international de Benghazi (Libye).

Au classement final du tournoi, l'Algérie s'est classée à la 2e place avec un total de sept points (7) devant l'Egypte (3e - 6 pts), la Tunisie (4e - 4 pts) et la Libye (5e - 0 pt).

Les 16 équipes qualifiées pour la CAN 2026, prévue du 15 mai au 2 juin prochain, ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun.

Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale obtiendront automatiquement leur qualification pour la Coupe du Monde U-17 de la FIFA 2026.



Des matchs de barrage supplémentaires opposant les équipes classées troisièmes de leur groupe permettront d'attribuer les deux dernières places qualificatives pour le tournoi mondial.

La composante des quatre groupes :

Groupe A : Maroc, Tunisie, Egypte, Ethiopie
Groupe B : Côte d'Ivoire, Cameroun, Ouganda, RD Congo
Groupe C : Mali, Angola, Tanzanie, Mozambique
Groupe D : Sénégal, Afrique du Sud, Algérie, Ghana.

RS

LIGUE 1 MOBILIS

LE LEADER SUR DU VELOURS, LUTTE À DISTANCE POUR LE PODIUM

Leader incontesté de la Ligue 1 Mobilis de football, le MC Alger abordera la 26e journée, prévue jeudi, vendredi et samedi, dans la peau de grand favori à domicile face à la lanterne rouge, le MC El-Bayadh, alors que l'Olympique Akbou, le MC Oran et le CS Constantine livreront une lutte à distance pour le podium.

Malgré ce statut, le Doyen (1e, 52 pts) devra rapidement se remettre de sa récente défaite concédée dimanche soir à Béchar face à la JS Saoura (2-1), la première après cinq succès de suite.

Les joueurs de l'entraîneur Khaled Ben Yahia, auront à cœur de repartir de l'avant devant leur public et de conforter leur avance en tête du classement face à un adversaire en grande difficulté, dernier avec seulement 15 unités, et dont le maintien relève quasiment de l'impossible.

Le dauphin, la JS Saoura (2e, 43 pts), à l'instar du leader, bénéficiera de la faveur des pronostics en déplacement face au troisième reléguable, le Paradou AC (14e, 17 pts), qui reste sur un triste bilan de neuf défaites consécutives.

Les gars de Béchar, auteurs de trois succès de rang, aborderont ce rendez-vous avec l'intention d'enchaîner, dans l'objectif de conforter leur deuxième place face à une équipe du PAC, qui a déjà mis un pied en Ligue 2.

L'Olympique Akbou (3e, 40 pts) est appelé à éviter

le piège face à une équipe de l'ES Sétif (13e, 27 pts), qui aspire à réaliser un sursaut d'orgueil, elle qui a aligné trois matchs sans victoire : deux défaites et un nul.

Même si les Akbouciens, invaincus depuis sept journées, auront la faveur des pronostics, il n'en demeure pas moins que l'Entente aura à cœur de repartir avec un bon résultat, une manière de retrouver la sérénité, à cinq journées de l'épilogue.

En cas de faux-pas, l'OA pourrait céder sa place sur le podium au MC Oran (4e, 39 pts) ou au CS Constantine (5e, 38 pts). Les Oranais recevront dans leur antre de Miloud-Hadefi le MB Rouissat (12e, 28 pts), tandis que le CSC sera en appel pour affronter la JS Kabylie (7e, 35 pts), dans le choc de cette 26e journée.

Le CSC en péril à Tizi-Ouzou

Le MCO de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani, espère faire la passe de trois, devant le MBR, tenu en échec vendredi dernier à Ouargla par Akbou (1-1). Une victoire permettrait aux Oranais de rester en course pour le podium et une place africaine.

Le CSC, qui traverse une mauvaise passe (deux défaites et deux nuls, NDLR), effectuera un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour défier les "Canaris", qui n'ont pas fait mieux qu'un nul chez la lanterne rouge, le MCEB (1-1).

La victoire est donc impérative pour les Kabyles pour se positionner et relancer leurs chances de terminer dans le Top 3. Un match à grand enjeu entre deux équipes qui vont tout faire pour éviter la défaite.

L'ES Ben Aknoun (7e, 35 pts), auteur d'un nul à Sétif (1-1), recevra l'ASO Chlef (9e, 31 pts), dans un match qui s'annonce a priori équilibré et ouvert à tous les pronostics.

Les Chéliens, qui restent sur une victoire renversante à domicile face à l'USM Alger (2-1), se rendront à Alger avec l'intention de confirmer ce succès, même si l'ESBA de Mounir Zeghdoud tentera de renouer avec le succès après une défaite et un nul.

Enfin, l'ES Mostaganem, deuxième reléguable (15e, 17 pts), jouera sa dernière carte pour espérer relancer ses chances "infimes" pour le maintien, en recevant l'USM Khenchela (9e, 31 pts).

L'Espérance, humiliée dimanche en déplacement face au CR Belouizdad (7-0), est appelée plus que jamais à sortir la tête de l'eau, face à une équipe khenchelie en quête de confirmation, après son succès décroché à la maison face au PAC (1-0).

Le derby USMA-CRB a été reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en demi-finales (aller) de la Coupe de la Confédération africaine.

RS

NUMÉRISATION

UNE CARAVANE POUR RAPPROCHER LES CITOYENS DES PRESTATIONS DIGITALISÉES

Une caravane de sensibilisation de proximité dédiée aux services numériques proposés par les organismes relevant du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a été mise en route mercredi dans la wilaya d'Ouled Djellal.

Par Saïd Slimani

Dans le cadre de la campagne nationale d'information sur les prestations numériques assurées par ces structures, cette initiative a été lancée depuis le siège de l'agence concernée, a précisé le directeur de l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Atef Kacemi. Cette caravane parcourra les

six communes de la wilaya jusqu'au 16 avril en cours, avec pour objectif de faire connaître aux citoyens l'ensemble des services numériques disponibles.

L'opération permettra également de valoriser les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation des services publics et d'encourager le recours aux plateformes digitales du secteur, contribuant ainsi à améliorer la qualité du service public, à simplifier les démarches administratives, à réduire les délais de traitement et à limiter les déplacements des usagers.

Des séances d'explication et d'orientation seront proposées aux citoyens, accompagnées de la distribution de supports d'information relatifs aux services numériques, a ajouté M. Kacemi.

S.S



ECOTOURISME ET IA

EL-TARF ACCUEILLE UN HACKATHON DÉDIÉ

L'Université Chadli-Bendjedid d'El-Tarf abritera, du 14 au 16 avril, un Hackathon national consacré au tourisme écologique et aux technologies de l'intelligence artificielle (IA), a annoncé mercredi le vice-directeur chargé des relations extérieures, Sofiane Sassi.

Ce responsable a précisé que cette manifestation scientifique rassemblera des étudiants issus de plusieurs wilayas du pays, ainsi que de Tunisie, dans le cadre de la convention de jumelage (5+5) liant des universités frontalières algériennes et tunisiennes autour de la coopération académique.

Selon le même intervenant, cette initiative offrira un espace d'échange de savoirs et contribuera à renforcer l'ouverture internationale de l'Université Chadli-Bendjedid.

M. Sassi a également souligné que ce Hackathon a pour objectif de stimuler l'esprit d'innovation chez les étudiants et les porteurs de projets, tout en favorisant l'émergence de solutions intelligentes et durables destinées à développer le tourisme écologique grâce à l'usage des technologies de l'IA pour valoriser les destinations touristiques.

Au programme de cet événement figurent des ateliers de formation ainsi que des sessions d'encadrement et d'accompagnement, animés par des experts et des spécialistes des domaines de l'écotourisme et de l'intelligence artificielle.

Les participants auront l'occasion de présenter des projets en lien avec la thématique du Hackathon, lesquels seront examinés par un jury spécialisé chargé de retenir les propositions les plus innovantes.

R.S

FORMATION EN IA ET CYBERSECURITE A BECHAR 60 CADRES CONCERNÉS

Environ soixante cadres techniques et autres agents issus des différents services de l'Université Tahri-Mohamed de Bechar (UTMB), des administrations et institutions de la wilaya, ainsi que d'autres collectivités de la région du Sud-Ouest, ont suivi des cycles de formation spécialisés en intelligence artificielle et cybersécurité, à l'initiative de la faculté des sciences exactes de l'UTMB.

Ces cycles de formation, organisés sous forme de séances théoriques et d'ateliers pratiques, ont pour objectif principal de renforcer et d'approfondir les connaissances des participants dans ces domaines technologiques, a précisé le doyen de la Faculté, le Pr Abdelhak Maazouzi.

Encadrées par des professeurs et experts spécialisés en informatique de la même faculté, ces formations s'inscrivent dans une démarche visant à numériser les différents aspects pédagogiques, administratifs et techniques de l'UTMB, des collectivités locales et d'autres directions locales de différents secteurs d'activités, dont celui de la jeunesse et des sports, a-t-il expliqué. Il a ajouté que cette initiative a reçu un écho favorable auprès des bénéficiaires et s'inscrit dans la stratégie de transformation numé-

rique définie par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le programme de ce cycle de formation, qui se poursuivra tout au long de l'actuelle année universitaire, cible également d'autres personnels de plusieurs institutions et administrations locales et régionales, a fait savoir M. Maazouzi.

Il permettra non seulement la mise à jour de leurs compétences en intelligence artificielle, systèmes informatiques, ingénierie des commandes, cybersécurité et ingénierie sociale, mais aussi une amélioration globale du savoir-faire technique en la matière, selon le même responsable.

Ces compétences sont désormais essentielles pour accompagner les évolutions numériques rapides que connaissent le pays et le monde, a-t-il signalé.

Ces cycles de formation s'inscrivent également dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer la souveraineté numérique, en mettant un accent particulier sur les enjeux cruciaux que représentent la cybersécurité et l'intelligence artificielle, a souligné M. Maazouzi.

R.S

AQUACULTURE

ENSEMENCEMENT DE 80 MILLIONS D'ALEVINS À L'ÉCHELLE NATIONALE EN 2026

Près de 80 millions d'alevins serontensemencés au cours de l'année 2026 dans les différentes wilayas du pays, dans le but de développer la production halieutique et de garantir la sécurité alimentaire, a fait savoir un responsable au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud Teria, a indiqué hier, mardi, dans une déclaration à la presse en marge du lancement de la campagne d'ensemencement des cages flottantes dans la commune de Dellys, à Boumerdes, à laquelle il a assisté en compagnie de la wali Fouzia Naama, qu'il était prévu cette année, l'ensemencement d'environ 80 millions d'alevins à l'échelle nationale.

M. Teria a précisé que dans le cadre des efforts visant à garantir la sécurité alimentaire et à diversifier les sources de production, l'Etat, qui "accorde une importance capitale à l'aquaculture et à la préservation des stocks halieutiques, a adopté une série de mesures d'accompagnement pour encourager les investisseurs à se tourner vers cette activité, d'autant plus que l'Algérie dispose des atouts nécessaires à sa réussite",

a-t-il dit. Il a estimé, dans ce contexte, que les résultats obtenus sur le terrain "reflètent le succès" de cette activité économique, notant que le nombre d'alevinsensemencés est passé de 45 millions en 2024 à 55 millions en 2025 et devrait atteindre 80 millions en 2026. Le volume de production de poisson en 2025 a dépassé les 7.300 tonnes et devrait se placer à 12.000 tonnes cette année, et à environ 20.000 tonnes l'année prochaine, selon le même responsable qui a noté que les wilayas de Boumerdes et de Chlef constituent "les pôles de la production halieutique nationale". Dans ce contexte, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture a mis en exergue les atouts considérables dont dispose la wilaya de Boumerdes, tant en matière de pêche que de construction navale et aussi en aquaculture.

A noter, des autorisations de création de fermes aquacoles ont été distribuées à l'occasion du lancement de la campagne d'ensemencement à Boumerdes, où il est prévu l'ensemencement de plus de 2,45 millions d'alevins dans les différentes fermes aquacoles en 2026.

R.S

PROTECTION DU CHEPTEL VACCINATION DE BOVINS CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

Une vaste campagne de vaccination des bovins contre la fièvre aphteuse a été lancée, au début de cette semaine à El-Bayadh, a-t-on appris auprès des responsables de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des Services agricoles de la wilaya.

La même source a indiqué à l'APS que dans le cadre des efforts visant à protéger le cheptel de la wilaya contre les maladies et les épidémies, cette campagne s'inscrit dans le programme national de vaccination des bovins contre cette maladie et se poursuivra pendant deux mois.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le succès de cette opération, notamment la mobilisation de nombreux vétérinaires chargés de superviser la campagne, ainsi que la disponibilité d'une quantité importante de vaccins destinés à prévenir cette maladie.

L'inspection vétérinaire de la wilaya, en coordination avec les vétérinaires mobilisés lors des différentes campagnes annuelles, notamment cette campagne, veille également à fournir des conseils et des orientations aux éleveurs concernant les mesures préventives à adopter afin d'éviter les maladies et les épidémies pouvant affecter ce cheptel important que compte la wilaya.

Pour rappel, une précédente campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants (ovins et caprins) avait permis de vacciner plus de 1,124 million de têtes de bétail, dont plus de 982.000 ovins et plus de 142.000 caprins, au profit d'environ 4.200 éleveurs répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a-t-on précisé.

R.S

L'EMPIRE QUI CRIE, PURGE... ET TOURNE À VIDE (1/2)

Ce qui se joue dans la posture de guerre des États-Unis face à l'Iran ne relève pas de l'escalade. Il s'agit d'une perte de contrôle qui emprunte les formes de l'escalade. Ce que Washington révèle n'est pas une puissance écrasante, mais un écart structurel croissant entre sa capacité d'action et sa capacité à produire des résultats stables. Cet écart n'est pas accidentel. Il est systémique. Il signale une transition : de la puissance maîtrisée à l'escalade réactive.

Par Laala Bechetoula

Le dimanche de Pâques, 5 avril 2026, le président des États-Unis Donald Trump a publié un message ordurier sur sa plateforme Truth Social, annonçant que mardi serait le « jour des centrales électriques » et le « jour des ponts » en Iran si le détroit d'Ormuz demeurerait fermé.

Il a conclu par : « Praise be to Allah. »

Le langage n'est pas accessoire. Il est diagnostic

Il fut un temps — et ce temps n'est pas lointain — où la puissance américaine n'avait pas besoin de crier. Elle structurait. Elle imposait. Elle persuadait — souvent par la violence, mais dans un cadre que les alliés pouvaient suivre et que les adversaires pouvaient intégrer dans leurs calculs.

La dissuasion était une architecture : silencieuse, porteuse, prévisible.

Ce qui émerge aujourd'hui est fondamentalement différent.

Il ne s'agit pas de diplomatie coercitive au sens classique du terme. Il s'agit de coercition performative — la substitution de la menace théâtrale au levier stratégique.

Depuis le 21 mars : des ultimatums ont été lancés ; des délais ont été repoussés à répétition ; des négociations ont été revendiquées par Washington ; des démentis ont été émis par Téhéran.

Dans la théorie classique de la dissuasion, la crédibilité repose sur l'alignement entre l'intention déclarée et la capacité démontrée. Ici, c'est l'inverse qui se produit. Plus la menace est forte, plus faible est la croyance en son exécution.

Lorsqu'un État intensifie sa rhétorique tout en échouant à faire respecter ses propres échéances, il ne signale pas la détermination. Il signale la contrainte.

Les menaces se multiplient précisément parce qu'elles ne sont pas crues. Le volume monte

précisément parce que la structure qui le sous-tend s'amincit.

Ce qui se déploie n'est pas une défaillance de communication. C'est une crise de la dissuasion classique elle-même — le moment où l'architecture de la menace crédible, édiflée sur sept décennies, cesse de fonctionner parce que l'écart entre la déclaration et l'action est devenu visible pour chaque acteur du système.

Interrogé par le Wall Street Journal sur l'impact potentiel sur la population civile iranienne, Trump a répondu par la négative. « Non, ils veulent que nous le fassions », a-t-il déclaré.

Dans un entretien avec le New York Times, il est allé plus loin : « Je n'ai pas besoin du droit international. »

Annie Shiel, directrice américaine du Center for Civilians in Conflict, a déclaré à Al Jazeera :

« Le président Trump menace de détruire des infrastructures essentielles à la survie des civils. Pensez aux hôpitaux privés d'électricité, aux maladies liées au manque d'eau potable, aux populations totalement coupées de tout moyen de communication. »

La secrétaire générale d'Amnesty International, Agnes Callamard, a écrit sur X qu'elle « n'avait plus de mots pour dénoncer et condamner. Pas de chauffage, pas d'électricité, pas d'eau, pas de capacité de se déplacer ou de fuir, et tout ce que cela implique pour le droit à la vie. »

Le 3 avril, des frappes américano-israéliennes ont détruit le pont B1 près de Téhéran, dans la ville de Karaj. Huit personnes ont été tuées, selon les médias d'État iraniens.

Il ne s'agit pas de précision. Il s'agit d'une escalade devenue indiscriminée — la signature d'une puissance qui a épuisé ses options ciblées et recourt au châtiement collectif.

La purge

Tandis que la rhétorique s'intensifie vers l'extérieur, le système se fracture de l'intérieur.

Le 2 avril — au lendemain de l'allocution de Trump sur la guerre contre l'Iran, dans laquelle il promettait de renvoyer l'Iran « à l'âge de pierre » — le secrétaire à la Défense Pete Hegseth a limogé le général Randy A. George, 41^e chef d'état-major de l'armée de terre des États-Unis. George, diplômé de West Point en service depuis 1988 — ayant servi lors de Desert Storm, en Irak et en Afghanistan — a été informé de son limogage immédiat par téléphone, en pleine réunion.

Le même jour, Hegseth a également écarté le général David Hodne, commandant du Transformation and Training Command, et le major-général William Green Jr., aumônier général de l'armée.

Le remplaçant de George au poste de chef d'état-major par intérim : le général Christopher LaNeve, ancien aide de camp militaire de Hegseth, qui avait attiré l'attention de Trump en appelant lors du bal du commandant en

chef depuis la Corée du Sud, le soir de l'investiture.

Un responsable américain a qualifié ce limogage en temps de guerre de « dément » auprès d'Axiom. Un autre a déclaré à CNN :

« Voici un général quatre étoiles qui travaille activement à acheminer équipements et personnels sur le théâtre d'opérations — pour protéger les forces américaines — et on le limoge ? En pleine guerre ? »

Le New York Times a rapporté que les tensions « ne reposaient pas sur des divergences substantielles quant à l'orientation de l'armée » mais relevaient de « griefs de longue date » et de « conflits de personnalités ».

Il ne s'agit pas d'une adaptation normale en temps de guerre. Il s'agit d'une rupture de confiance entre l'autorité politique et l'expertise militaire — et dans la pensée stratégique classique, la cohésion interne n'est pas un luxe. C'est un prérequis de la projection extérieure. Son érosion n'est pas un effet secondaire de la guerre. C'est une contrainte pesant sur elle.

Le schéma est plus large. Depuis janvier 2025, Hegseth a écarté plus d'une douzaine de dirigeants militaires de haut rang : le général C.Q. Brown, premier président noir du Comité des chefs d'état-major interarmées ; l'amiral Lisa Franchetti, première femme à diriger les opérations navales ; l'amiral Linda Fagan, première femme à commander la Garde côtière ; le chef d'état-major de l'armée de l'air ; le directeur de la Defense Intelligence Agency ; le commandant du Naval Special Warfare Command ; et les conseillers juridiques principaux des trois armes.

L'année dernière, cinq anciens secrétaires à la Défense — dont le général à la retraite Jim Mattis, premier chef du Pentagone de Trump — ont qualifié les limogages de « reckless » dans une lettre conjointe au Congrès et ont réclamé des auditions immédiates. Aucune audition n'a été programmée.

Le sénateur Murphy a offert un diagnostic :

« Il est probable que des généraux expérimentés disent à Hegseth que ses plans pour la guerre contre l'Iran sont irréalisables, désastreux et meurtriers. »

Le droit abandonné, la légitimité perdue

Le 3 avril, plus de cent juristes américains spécialistes du droit international — professeurs titulaires, anciens conseillers juridiques gouvernementaux, spécialistes du droit militaire, anciens Judge Advocates General — ont signé une lettre ouverte publiée par Just Security, déclarant la guerre déclenchée le 28 février.

« une violation manifeste de la Charte des Nations Unies » et avertissant que la conduite des hostilités soulève « de graves préoccupations relatives à des violations du droit international humanitaire, y compris de potentiels

crimes de guerre ».

Les faits documentés sont accablants. Les chiffres du Croissant-Rouge iranien cités dans la lettre font état d'attaques contre 67 414 sites civils, dont 498 écoles et 236 établissements de santé. Au moins 1 443 civils iraniens, dont 217 enfants, auraient été tués entre le 28 février et le 23 mars. Une frappe contre une école primaire à Minab, le premier jour de la guerre, a tué au moins 175 personnes, pour la plupart de jeunes filles.

La lettre relève que le département de la Défense de Hegseth a « délibérément et systématiquement affaibli les protections destinées à garantir le respect du droit international humanitaire » — notamment en écartant les conseillers juridiques militaires de haut rang et en remplaçant les Judge Advocates General des trois armes. Sa Stratégie de défense nationale 2026 omet toute référence à la protection des civils et au droit international.

Cela marque une rupture structurelle. Historiquement, même les interventions américaines les plus contestées — Irak 2003, Grenade, Panama — s'accompagnaient de justifications juridiques.

Comme l'a expliqué Allen Weiner, directeur du Programme de droit international et comparé de Stanford et signataire de la lettre, à NPR :

« Lorsque nous avons envahi le Panama, la Grenade, lorsque nous avons recouru à la force contre l'Irak en 2003, nous avons avancé des justifications juridiques. »

Je pense qu'au fond, c'étaient des arguments perdants. Mais nous avons tenté de justifier notre conduite dans le cadre du droit international. »

Trump a abandonné jusqu'à cette prétention. Le basculement n'est pas celui d'une guerre légale vers une guerre illégale. C'est celui d'une légalité contestée vers l'irrélevance déclarée du droit lui-même.

La conséquence n'est pas morale — elle est stratégique. La légitimité n'est pas un luxe. C'est un multiplicateur de force. Sa disparition réduit la capacité de coalition et accélère l'isolement.

Lorsque l'administration Trump a demandé à ses alliés d'envoyer des navires de guerre pour escorter les pétroliers dans le détroit d'Ormuz, aucun n'a accepté. Lorsqu'elle a présenté une résolution au Conseil de sécurité des Nations Unies autorisant une action militaire contre l'Iran, la Chine, la Russie et la France ont opposé leur veto.

Jamal Abdi, président du National Iranian American Council, a été direct : « Menacer de bombarder les centrales électriques iraniennes est une menace contre des millions de civils. Ce n'est pas une frappe « ciblée ». C'est un châtiement collectif. »

L.B (à suivre...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE TAMBOUR QUI REFUSAIT DE SE TAIRE

Il y a bien longtemps, dans une époque où les frontières n'étaient pas tracées par des cartes mais par des peuples, vivait un royaume prospère au cœur de l'Afrique.

Ce royaume était connu pour une chose : son grand tambour sacré.

On l'appelait "Kombé", le tambour des ancêtres.

On disait que lorsque Kombé parlait, ce n'était pas seulement un son que l'on entendait, mais la mémoire d'un peuple qui s'exprimait.

Chaque événement important passait par lui :

- Naissance d'un enfant
- Départ à la guerre
- Récoltes abondantes
- Deuils et célébrations

Le tambour ne mentait jamais. Il racontait tout.

Mais un jour, des étrangers arrivèrent.

Ils portaient des vêtements inconnus, parlaient une langue étrangère et regardaient le royaume comme un territoire à posséder.

Au début, ils observèrent.

Puis ils imposèrent.

Puis ils contrôlèrent.

Un matin, leur chef convoqua le roi.

— Ce tambour doit se taire, dit-il.



— Pourquoi ? demanda le roi.
— Parce qu'un peuple qui se souvient est un peuple difficile à dominer.

Le roi hésita.
Car il savait : ce tambour n'était pas un objet.

C'était l'âme du royaume. Mais la peur s'installa.

Et sous la pression, il accepta. Le tambour fut réduit au silence. Les jours passèrent. Puis les mois.

Puis les années. Et quelque chose changea. Le peuple oublia peu à peu ses

histoires. Les jeunes ne connaissaient plus les exploits des anciens.

Les traditions s'effacèrent. Le royaume était toujours là... mais il n'avait plus de voix.

Un soir pourtant, un jeune garçon nommé Tama trouva le tambour abandonné dans une case poussiéreuse.

Il posa sa main dessus. Silence. Mais dans son cœur, quelque chose battait.

Alors, malgré l'interdiction, il frappa doucement.

BOUM.

Un son grave traversa la nuit.

Puis encore.

BOUM... BOUM...

Les anciens se redressèrent.

Les femmes sortirent de leurs maisons.

Les enfants s'arrêtèrent de jouer.

Le tambour parlait de nouveau.

Les soldats accoururent.

— Arrête ! cria l'un d'eux.

Mais Tama continua.

Car à chaque battement, il ne jouait pas seulement... il réveillait.

Et ce soir-là, quelque chose de puissant se produisit.

Le peuple se souvint.

Il se souvint de qui il était.

De ses luttes.

De sa dignité.

Et un peuple qui se souvient ne reste jamais à genoux longtemps.

Depuis ce jour, on raconte que même lorsque les tambours sont réduits au silence, leur écho continue de vivre dans le cœur des enfants.

Car l'histoire ne disparaît jamais vraiment.

Elle attend simplement qu'on ait le courage de la réveiller.

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 7 avril 2026

LE CONTE DE L'HOMME ET DU LOUP

Il y avait un jour un homme qui se promenait dans un bois, quand tout à coup il a entendu appeler...

- Hé l'homme ! Hé l'homme ! L'homme !!

C'était un loup, un loup qui était pendu par une patte arrière à la fourche des deux branches d'un vieil arbre et qui ne pouvait plus se libérer...

- S'il te plaît l'homme, libère-moi, regarde.... mes oreilles sont rouges, mes yeux sont injectés, ma truffe est brûlante, je vais mourir. S'il te plaît, libère-moi ...

- Oh là ! A rétorqué l'homme, si je te dépends tu vas me dévorer...

- Mais non ! Si tu sauves ma vie, je te laisserai la tienne....

L'homme est allé faire un tour dans le bois pour réfléchir... et comme APPAREMMENT c'était un homme qui avait le respect de la vie, il est revenu et.... a dépendu le loup.

Bien ! Imaginez-les maintenant, tous les deux assis côte à côte sur une vieille souche, ils parlent de tout, se racontent des histoires d'homme, de loup, évoquent la pluie et le beau temps....

Quand tout à coup, le loup se rapproche de l'homme.....

- L'homme, il faut que je te dise quelque chose....

- Eh bien, parle....

- J'ai envie de te manger !!!

- Ah ça non !! Je t'ai sauvé la vie et tu avais promis... décidément le loup tu n'es pas un animal de parole !!

- Je sais, mais je n'y peux rien, c'est dans ma nature !! Connais-tu l'histoire du scorpion et de la grenouille ????

- Vas-y , raconte !!

Et le loup raconte l'histoire : " Il était une fois un scorpion qui voulait traverser une rivière....Mais les scorpions ne savent pas nager... Sur la même rive, il y avait une grenouille qui s'appretait à traverser....

- Hé, la grenouille, est-ce-que tu me prendrais sur ton dos pour aller de l'autre côté ???

- Sûrement pas, tu vas me piquer et je vais mourir, répond la grenouille.

- Mais non ! Je ne ferai pas cela, ce serait stupide, si je te tue, je me noie...

- C'est vrai ! Allez, monte !!!

Et la grenouille s'est mise à nager, mais au milieu de la rivière, elle a senti la queue du scorpion qui se raidissait... Et, il l'a piquée de son dard, juste derrière la tête...

- Mais qu'as-tu fait, a crié la grenouille, nous allons maintenant mourir tous les deux...

- Je sais, a répondu le scorpion.... je n'y peux rien... c'est dans ma nature

Ils en sont morts tous les deux !!!!

- Tu vois l'homme, c'était dans la nature du scorpion de piquer la grenouille, eh bien moi, je vais te manger...

- Ecoute, on pourrait demander à trois témoins de juger de notre affaire ! Regarde cette vieille jument qui arrive, elle a l'air bien sage... Hé, la jument, tu vois ce loup ? Eh bien, il était pendu par une patte arrière, la tête en bas, je lui ai sauvé la vie et maintenant il veut me manger... Qu'en penses-tu ???

- Oh moi, a dit la jument, je ne pense rien, tu vois l'homme quand j'étais jeune et vive, quand je traînais la charrue et tirais la charrette... on me donnait bien à manger, mais maintenant que je suis vieille, on m'oublie, et on m'a mise au fond du pré où je tourne comme un cheval malade !! Alors l'homme, vois-tu, qui sème le bien récolte souvent le mal !!!

- Ha, ha, a ri le loup, un point pour moi !!!

- Tiens, voilà notre deuxième témoin, a repris l'homme, cette vieille chienne, sage parmi les sages.... Hé la chienne, tu vois ce loup ? Eh bien, il était pendu par une patte arrière, la tête en bas, je lui ai sauvé la vie et maintenant il veut me manger.... Qu'en penses-tu ???

- Oh, oh, a répondu la chienne, tu sais l'homme, lorsque j'étais jeune, que je ramenaient le troupeau, que je défendais la maison, là, on me considérait, mais maintenant que je suis âgée et usée, on m'a attachée dans une cabane, au fond du jardin et j'en crève l'homme, j'en crève !! Alors souviens-toi... Qui sème le bien récolte souvent le mal !!!

- Ah ça ! dit le loup, je peux te manger tout de suite !!!

- Attends, attends, on avait dit trois témoins !!! Tiens, voilà Goupil le renard...dit l'homme affolé. Hé ! renard, tu vois ce loup ?? Il était pendu par une patte arrière, je lui ai sauvé la vie et maintenant il veut me manger....

- Hé l'homme tu vas trop vite, je ne comprends rien à



ton histoire, le loup ? quel loup ? celui-là ? l'arbre? quel arbre ? celui-là ?? Bon !! Afin que je comprenne mieux, le loup, peux-tu te remettre dans la position dans laquelle tu étais quand l'homme t'a trouvé ???

Et il l'a fait, ce qui fait qu'à nouveau le loup ne pouvait plus se dépendre...

Le renard a souri.

- Décidément le loup, tu es fidèle à ta réputation !!! Toujours aussi stupide.... Adieu....

Et l'homme et le renard sont partis sur le chemin, l'homme dit au renard !

- Ecoute, je te dois la vie, demain viens à la lisière du bois et je t'apporterai, pour te remercier, deux belles poules bien grasses.

DEUX BELLES POULES BIEN GRASSES, le renard en a rêvé toute la nuit, DEUX BELLES POULES BIEN GRASSES.

Et le lendemain matin il était là, à la lisière du bois. L'homme aussi était là, mais.... des deux sacs qu'il avait avec lui, ce ne sont pas deux poules qui sont sorties, mais deux énormes chiens qui ont broyé le renard.

Eh oui, ici comme ailleurs, quelquefois, souvenez-vous.... Qui sème le bien peut récolter le mal.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 6 avril 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:20	12:54	16:23	19:02	20:24

CESSEZ-LE-FEU AU MOYEN-ORIENT

LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN SE FÉLICITE DE L'ACCORD DE PRINCIPE ENTRE LES PARTIES CONCERNÉES

Le Gouvernement algérien s'est félicité de l'accord de principe entre les parties concernées, prévoyant la cessation des opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient, exprimant sa profonde appréciation pour les efforts de médiation internationale qui ont permis d'aboutir à cet accord, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le Gouvernement algérien se félicite de ce que les parties concernées soient parvenues à un accord de principe prévoyant la cessation des opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient. Il exprime sa profonde appréciation pour les efforts de médiation internationale qui ont permis d'aboutir à cet accord, s'inscrivant dans la voie de l'apaisement des tensions dans la région et de la recherche de solutions durables à l'ensemble des différends qui y

persistent", précise la même source. Le Gouvernement algérien "appelle également à la poursuite d'un engagement positif et de bonne foi avec la médiation internationale, en vue de garantir une sécurité pérenne et durable dans la région.

Il souligne, en outre, l'impératif de ne pas négliger les exigences de la sécurité et de la stabilité dans la République sœur du Liban", ajoute le communiqué.

RA



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA SUPERVISE À IN GUEZZAM L'EXÉCUTION D'UN EXERCICE TACTIQUE AVEC MUNITIONS RÉELLES

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mercredi, au niveau du Secteur opérationnel d'In Guezzam, au deuxième jour de sa visite en 6ème Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles "Issar 2026", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN)

A l'entame, le Général d'Armée Chanegriha a suivi un exposé présenté par le Commandant de la 6ème Région militaire et le Commandant du Secteur opérationnel, portant sur l'idée générale de l'exercice et les étapes de son exécution.

"Cet exercice tactique, exécuté avec des munitions réelles, avait pour objectifs de mettre à l'épreuve la disponibilité au combat des unités du Secteur opérationnel, la capacité d'exécution des éventuelles missions de combat, la maîtrise du matériel de combat et des systèmes d'armes modernes, d'entraîner les commandements et les Etats-majors et de développer leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution, tout en les mettant dans des conditions de combat réel", explique la même source.

Au champ de manœuvres du secteur, le Général

d'Armée Chanegriha a suivi de près les différentes actions de combat exécutées par les unités terrestres et aériennes engagées, relève le communiqué.

"Ces actions qui se sont caractérisées, durant toutes les phases, par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés, ont confirmé, une fois de plus, la rigueur dans l'accomplissement des actions tant sur le plan de planification que d'exécution, et ont reflété la compétence des cadres en matière de montage, de conduite et de coordination des actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la maîtrise, par les personnels, des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition", ajoute le MDN.

Au terme de l'exercice, le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, pour évaluer la performance générale des participants.

"In situ, il les a félicités pour les efforts consentis lors de la préparation et l'exécution de cet exercice tactique avec munitions réelles, qui a été sanctionné par des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et les unités élémentaires engagées", poursuit le communiqué.

Le Général d'Armée Chanegriha a exhorté l'ensemble des personnels à "mettre à profit les résultats positifs obtenus, de manière à augmenter davantage les aptitudes opérationnelles du Corps de Bataille, au niveau de ce secteur sensible".

A l'issue, le Général d'Armée a passé en revue les unités et les formations ayant participé à cet exercice, conclut le communiqué du MDN.

RA

ALGÉRIE-ITALIE

ATTAF REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE ITALIEN

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, mercredi, un appel téléphonique du vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, Antonio Tajani, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté sur "les développements que connaît la région du Moyen-Orient et du Golfe, les deux parties ayant salué l'accord conclu entre les parties concernées concernant la cessation des opérations militaires", tout en soulignant "la nécessité de s'y appuyer afin de parvenir à une

sécurité et une stabilité durables dans la région", selon le communiqué.

Les deux parties ont également exprimé "leur profonde préoccupation face aux attaques israéliennes qui continuent de viser le Liban frère", insistant sur l'"importance de mobiliser les efforts de la communauté internationale pour y mettre un terme, en vue de préserver la souveraineté et la stabilité du Liban, et de protéger la région toute entière contre les risques d'une reprise de l'escalade militaire", conclut le communiqué.

RA

GYMNASTIQUE / COUPE DU MONDE 2026

KAYLIA NEMOUR ASSURÉE DE DEUX TITRES AVANT LA DERNIÈRE ÉTAPE EN CROATIE

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a mathématiquement assuré la première place du classement général de la Coupe du monde 2026 aux barres asymétriques et à la poutre, avant la cinquième et dernière étape prévue du 9 au 12 avril à Osijek (Croatie), a indiqué mercredi la Fédération internationale de gymnastique (FIG).

Grâce à ses deux médailles d'or remportées lors de la quatrième étape disputée au Caire (3-6 avril), la championne olympique algérienne, âgée de 19 ans, ne peut plus être rejointe au classement dans ces deux agrès, confirmant sa domination sur le circuit mondial cette saison.

Déjà sacrée aux barres asymétriques avec une note de 14.033, puis victorieuse à la poutre (14.266), Nemour a porté son total à trois médailles d'or et deux d'argent en trois participations en 2026, prolon-

geant ainsi une remarquable régularité au plus haut niveau. En revanche, la lutte reste ouverte pour les titres au saut et au sol, où la gymnaste panaméenne Hillary Heron conserve ses chances. Deux nouvelles performances de qualité en Croatie pourraient lui permettre de prétendre à la première place dans ces spécialités.

L'étape d'Osijek constituera ainsi la dernière opportunité pour les gymnastes d'améliorer leur classement général avant la clôture du circuit, marquée par l'annulation de l'épreuve de Doha initialement prévue à la mi-avril.

Après cette échéance, Nemour enchaînera avec les Championnats d'Afrique prévus à partir du 21 avril au Cameroun, avec l'ambition de consolider encore davantage son statut de figure majeure de la gymnastique continentale et mondiale.

RS